

HOMMAGE AU DOYEN BALLEYDIER

LE
GÉNÉRAL PASCALIS
(1755-1833)

d'après sa correspondance

Discours de réception à l'Académie Delphinale

PRONONCÉ PAR

M. Georges GARIEL

Séance du 16 février 1935



GRENOBLE
IMPRIMERIE ALLIER PÈRE & FILS
26, Cours Jean-Jaurès, 26

—
1935

HOMMAGE AU DOYEN BALLEYDIER

LE GÉNÉRAL PASCALIS

(1755-1833)

d'après sa correspondance

Extrait du *Bulletin de l'Académie Delphinale.*

1934

HOMMAGE AU DOYEN BALLEYDIER

LE
GÉNÉRAL PASCALIS
(1755-1833)

d'après sa correspondance

Discours de réception à l'Académie Delphinale

PRONONCÉ PAR

M. Georges GARIEL

Séance du 16 février 1935

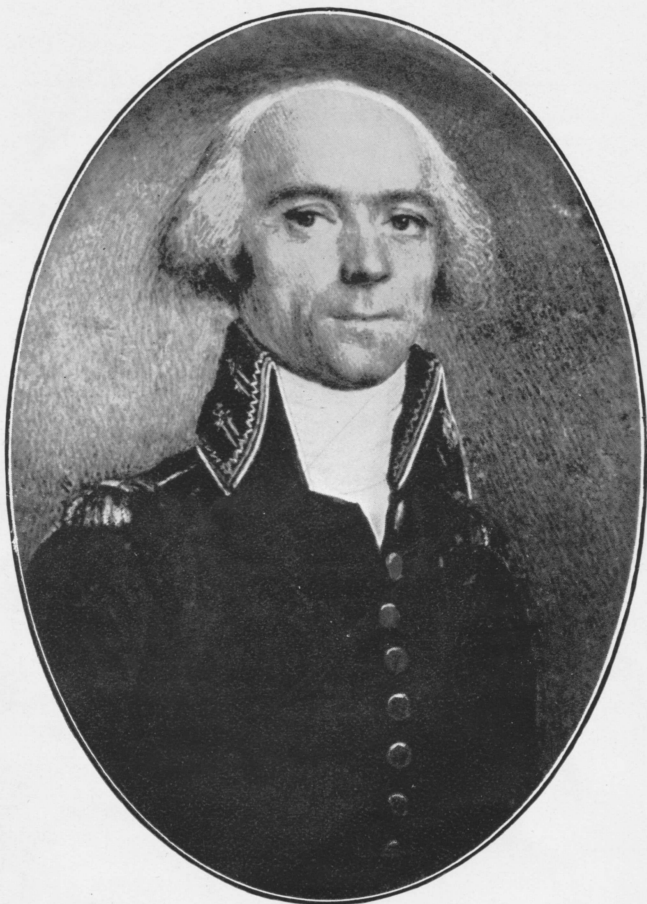


GRENOBLE

IMPRIMERIE ALLIER PÈRE & FILS

26, Cours Jean-Jaurès, 26

1935



LE GÉNÉRAL PASCALIS
(1755-1833)

HOMMAGE AU DOYEN BALLEYDIER

LE GÉNÉRAL PASCALIS

(1755-1833)

d'après sa correspondance

DISCOURS DE RÉCEPTION
A L'ACADÉMIE DELPHINALE

PRONONCÉ PAR

M. GEORGES GARIEL

Séance du 16 février 1935

MESSIEURS,

MALGRÉ le deuil qui jette pour moi son triste voile sur cette réunion tant de fois ajournée¹, au moment où ma voix s'élève pour vous dire mon remerciement, une émotion très douce me saisit. Je crois me retrouver, après une longue absence, dans un cercle de parents et d'amis dont les visages me sont dès longtemps familiers et derrière lesquels se profilent les ombres chères d'un lointain passé. C'est un camarade du Rondeau, M. le chanoine Dussert, qui m'a conduit ici, appuyé d'un autre parrainage, doublement fraternel². J'étais sur les bancs de la Faculté de droit, il y a plus de quarante ans, avec votre Prési-

¹ Nous venions d'apprendre la mort d'une de nos nièces, Gabrielle Royer. M^{me} Gariel et son frère avaient dû s'excuser de ne pouvoir assister à la séance.

² Celui de MM. Maurice Gariel et Louis Royer, qui avaient bien voulu se joindre à M. Dussert pour me présenter à l'Académie Delphinale.

dent de 1933, Edouard Silvy, sur ceux de l'Externat Notre-Dame, il y en a bien plus de cinquante, avec le colonel Dory, M. Taulier, Maurice et Raymond de Galbert. La réception de celui-ci et la lecture de vos bulletins des années de guerre et d'après-guerre ont évoqué dans ma mémoire ces figures si attachantes du vieux Grenoble : le comte de Galbert, le colonel Breton, Jules de Beylié, d'autres encore. M. de Boccard m'apparaît comme un vivant trait d'union entre Fribourg à qui tant de souvenirs me lient et ma ville où je reviens. La présence de M. Masimbert ramène à ma pensée le souvenir d'un grand ami des miens, le maître de mon père, M. de Ventavon, qui fut des vôtres... Et en feuilletant, dans les tomes déjà jaunis de vos annales, l'éloge de Fauché-Prunelle ³, ou l'étude sur les avocats consistoriaux ⁴, la dissertation sur le passage des Alpes par Annibal, ou la controverse économique sur le problème de la misère ⁵, je lis mon nom, j'entends des voix dont la mienne, à cette minute, me semble un filial écho.

Et sans doute, Messieurs, plusieurs d'entre vous se sont-ils sentis, dès leur entrée ici, autant et plus que moi, de la maison. Mais comme ils n'avaient jamais quitté celle-ci des yeux, l'honneur de la réception ne s'est pas doublé pour eux, comme pour moi, de la joie du revoir.

Acceptez donc deux fois l'hommage de mon affectueuse gratitude.

Elle va tout spécialement à celui qui devait vous représenter aujourd'hui pour m'accueillir et dont l'exquise bonne grâce et la cordialité sans apprêt fleurent un parfum si authentique de vieille France et de vieux Dauphiné ⁶.

³ Hyacinthe GARIEL, *Notice bio-bibliographique sur M. Fauché-Prunelle* (*Bulletin de l'Académie Delphinale*, séance du 2 décembre 1864, 2^e série, tome 3, 1864, p. 329 et 343).

⁴ Casimir ROYER, *Les Avocats consistoriaux au Parlement de Grenoble* (*Ibid.*, séance du 1^{er} avril 1892, 4^e série, tome 6, p. 423).

⁵ Calixte IMBERT DES GRANGES, *Dissertation sur le passage des Alpes par Annibal* (*Ibid.*, séance du 7 août 1840, 1^{re} série, tome 1, 1846, p. 122 et suiv.). — *Réponse au mémoire de M. J. Rey sur la misère et le prolétariat* (*Ibid.*, séance du 11 avril 1845, 1^{re} série, tome 1, 1846, p. 600 et suiv.).

⁶ Le comte Paul DE QUINSONAS, *président de l'Académie Delphinale pour l'année 1934*.

Par-dessus la tombe virginale près de laquelle il pleure⁷, qu'il me soit permis de lui tendre la fleur encore frémissante de notre sympathie unanime. C'est le privilège des cœurs ouverts à tous, comme le sien, que — lorsqu'ils souffrent — leur douleur est aussi celle de tous.

Si quelque chose peut atténuer la rigueur des regrets que me cause son absence, c'est le voisinage de celui qui le remplace⁸. Il évoque pour moi l'image de la vaillance. Je vous revois toujours, Monsieur, tel que vous m'êtes apparu, il y a vingt ans, dans l'austère décor du dépôt d'infanterie de la caserne Bizanet, pâle, appuyé sur une canne, traînant avec effort une jambe lourde, mais glorieuse. Et j'entends mes camarades qui disaient: c'est le commandant Breton qui a été au front... et qui y retourne.

Et voilà qui m'amène à vous exprimer dans ce merci une autre nuance de mon sentiment. A ce foyer de culture provinciale, que vos veillées laborieuses entretiennent pieusement, les tisons que vous jetez ont la simple odeur de notre terre et de nos bois. Mais lorsque la flamme s'élève, elle se mêle à d'autres, éclaire un plus large horizon et par-delà les proches visages apparaissent les plus hautes figures du pays. Au-dessus de Galbert, c'est Joffre; et Lyautey derrière Vatin-Pérignon. La modestie de nos tâches s'apparente à d'autres plus vastes et participe à la noblesse des grands destins. Ainsi se perpétuent les traditions les plus fières, car vous ne vous attachez à garder que ce qu'il y a de meilleur. Et à ceux qui pourraient croire qu'on ne remuera bientôt chez vous que les cendres d'un passé mort, disons de regarder la jeunesse ardente que vous conviez parfois à vous entendre: la vaillance de son regard, le charme de son sourire leur diront qu'elle ne fuit pas devant le présent, qu'elle a l'espoir, non la peur de vivre, et que, pour avoir su honorer nos pères, c'est nous qui, suivant la promesse, vivrons en elle longuement!

Excusez, Messieurs, cette effusion. Quand on a vécu trente ans, de loin, les douleurs, les angoisses et les

⁷ La mort de M^{lle} Marie-France de Quinsonas avait empêché son père de présider la séance où ce discours fut prononcé.

⁸ M. Louis Breton, conservateur honoraire des Eaux et Forêts, président de l'Académie Delphinale pour l'année 1935, qui remplaçait le comte de Quinsonas au fauteuil de la présidence.

gloires de la patrie, à l'heure du retour le cœur bat si fort... qu'il s'ouvre, même dans la cité de Beyle, oubliant — un instant — la crainte d'être dupe.

Vous avez bien voulu m'appeler, Messieurs, par une attention dont je vous sais gré, à succéder à un de mes anciens maîtres, le doyen Balleydier.

L'Académie Delphinale n'a fait que l'entrevoir. Appelé en 1889 à occuper le fauteuil laissé vacant par la mort d'Augustin Rivier, il assistait parfois à vos séances, mais il est mort le 10 novembre 1927 sans avoir prononcé son discours de réception. Conformément aux dispositions que lui dicta sa modestie, aucune allocution ne fut prononcée à ses obsèques. Deux pages émues et d'une notation très juste dans le compte rendu du Décanat pour l'année 1926-1927⁹, une brève notice dans la *Revue savoisiennne* de l'époque¹⁰, ont seules salué le départ de ce juriste savant, de cet administrateur de valeur, de cet homme de bien. On y voit que Louis Balleydier était né le 30 juillet 1856 à Albertville, où son père, annécien de vieille roche, était magistrat. Veuve de bonne heure, sa mère se fixa d'abord à Annecy, où l'enfant fit de brillantes études au collège chappuisien¹¹. Elle vint ensuite s'installer à Paris où il suivit les cours de la Faculté de droit, tandis que son aîné s'était fait recevoir à l'École des Mines¹².

⁹ Université de Grenoble, année scolaire 1926-1927 [la brochure porte par erreur 1927-1928]. Rapport annuel du Conseil de l'Université. Comptes rendus des *Travaux des Facultés* et de l'École de Médecine et de Pharmacie. Grenoble, Xavier Drevet, éditeur, 1928. Rapport de M. Paul REBOUD, doyen de la Faculté de droit, année 1926-1927, p. 8-9.

¹⁰ M. Louis Balleydier, doyen honoraire de la Faculté de droit de l'Université de Grenoble (1856-1927), par François MIQUET. Article paru dans la *Revue Savoisiennne*, 1927, p. 16.

¹¹ Le Collège d'Annecy qui avait été fondé en vertu des dispositions testamentaires (1551) d'un illustre enfant de cette ville mort en 1556, Eustache Chappuis, docteur en droit, ambassadeur de Charles-Quint auprès du roi d'Angleterre, et a gardé le nom de son fondateur jusqu'en 1888, date à laquelle il a été remplacé par le Lycée Berthollet. Sur l'histoire de ce collège, on peut consulter une brochure dont j'ai pu avoir communication par notre aimable secrétaire perpétuel, M. Letonnellier : *Le Collège d'Annecy à l'époque des Barnabites* (XVII^e et XVIII^e siècles), par J. ALAZARD, professeur agrégé d'histoire au Lycée Berthollet. Imprimerie Hérisson, 1912.

¹² M. Joseph Balleydier, ingénieur distingué, né en 1849, qui,

Lauréat de la Faculté, reçu docteur le 30 juin 1880, il prépara le concours d'agrégation, fut nommé chargé de cours à la Faculté de Grenoble et reçu agrégé le 12 janvier 1883. Le 6 août 1887, il était nommé professeur de procédure civile. Le 2 août 1893, il passait à une chaire de droit civil qu'il devait occuper pendant trente-quatre ans. Appelé par décret du 16 février 1914 à succéder comme doyen à M. Paul Fournier, nommé à la Faculté de Paris, il reçut la croix de la Légion d'honneur le 1^{er} février 1921. Officier de l'Instruction publique depuis longtemps, les services qu'il rendit aux Serbes réfugiés à Grenoble pendant la guerre lui valurent la cravate de commandeur de l'Ordre de Saint-Sava. Atteint par la limite d'âge le 30 juillet 1926 et nommé doyen honoraire, il se retira à Annecy. Revenu à Grenoble l'année suivante pour subir une opération, il mourut des suites de celle-ci. Après un service funèbre célébré en l'église Saint-Louis, sa dépouille mortelle fut ramenée en Haute-Savoie.

Balleydier était un juriste de race. Son hérédité, ses origines montagnardes, l'équilibre de sa nature le prédisposaient à l'étude du droit. Les difficultés de la vie, les leçons de sa mère, celles de ses premiers maîtres, l'exemple de sa sœur aînée, religieuse des Sœurs de Saint-Joseph d'Annecy, femme d'un grand mérite et d'une haute vertu¹³, lui firent comprendre de bonne heure la loi du travail. Et quand le succès vint couronner son labeur, sa culture juridique était forte. Sa connaissance précise des principes et des règles du droit romain, la facilité avec laquelle il savait les faire jouer avaient rompu d'avance son esprit aux controverses du droit civil. Rectitude du jugement, sérieux de la documentation, finesse psychologique aiguës — non pas limées — au contact de Paris et tempérées par un souci

après avoir passé bien des années à Grenoble, s'est retiré à Annecy.

¹³ Voir la *Nécrologie des Sœurs de Saint-Joseph d'Annecy*, année 1922, éditée par la maison-mère de la Congrégation de Saint-Joseph, Annecy, p. 11-19. (Sœur Camille-Eugénie, née Marie Balleydier, d'Annecy [Haute-Savoie], décédée à l'hôpital de Saint-Julien, le 31 mars 1922, à l'âge de 74 ans, dont 49 de profession religieuse.) Après avoir enseigné dans les Pensionnats d'Annecy et d'Evian, sœur Eugénie remplît les fonctions de supérieure de l'Hôpital de Saint-Julien de 1900 jusqu'à sa mort.

d'équitable bienveillance, conscience toujours présente de la responsabilité de celui qui est appelé à juger les doctrines et, derrière elles, les hommes, telles étaient les qualités maîtresses de son enseignement. Telles elles s'affirmèrent aussi dans ses diverses publications : deux thèses (*De la preuve littérale en droit romain; De la date certaine en droit français*)¹⁴; une étude sur « les questions d'Etat devant les cours d'appel »¹⁵; un article sur la *progression des dépenses publiques*¹⁶; une contribution au livre du Centenaire du Code civil publié par la Société d'Etudes législatives, en collaboration avec son collègue Capitant : *L'assurance sur la vie au profit d'un tiers et la jurisprudence*¹⁷; une *Etude générale des droits de riveraineté* élaborée pour le deuxième Congrès de la Houille blanche¹⁸; d'autres enfin que je veux mettre à part : *l'Histoire de la Faculté de droit de Grenoble de 1805 à 1905*¹⁹, qui est une des parties maîtresses du livre du Centenaire de la Faculté paru en 1906, la *Notice sur Léon Michoud*²⁰, le *Discours d'inauguration du monument élevé à la mémoire des professeurs, étudiants et anciens étudiants de la Faculté de droit morts pour la France*²¹, les allocutions prononcées sur la

¹⁴ Louis-François BALLEYDIER, *De la preuve littérale en droit romain. De la date certaine en droit français*. Thèse pour le doctorat. Paris, Larose, 1880, in-16, 200 p.

¹⁵ Grenoble, Allier, 1893, in-16, 29 p. (Extrait des *Annales de l'Enseignement supérieur de Grenoble*, t. IV, n° 3).

¹⁶ *Ibid.*, 1902, 30 p. (Extrait des *Annales de l'Enseignement supérieur de Grenoble*, t. XIV).

¹⁷ Paris, Arthur Rousseau, 1904, 68 p.

¹⁸ Lyon, 1914, 16 p.

¹⁹ *La Faculté de droit de Grenoble (1805-1905)*, Grenoble, Allier, 1906, 82 p.

²⁰ Léon Michoud, professeur à la Faculté de droit de Grenoble, correspondant de l'Institut de France (1855-1916). Extrait des *Annales de l'Université de Grenoble*, t. XXVIII, n° 1. Discours prononcé aux obsèques de Léon Michoud et Notice biographique, par L. BALLEYDIER, doyen de la Faculté de droit de Grenoble (11 p.).

²¹ *Université de Grenoble. Faculté de droit. Inauguration du monument élevé à la mémoire des professeurs, étudiants et anciens étudiants de la Faculté de droit et de l'Institut d'enseignement commercial morts pour la France (1914-1918)*, 19 novembre 1921, Grenoble, Allier, 1921. Discours de M. le doyen BALLEYDIER, p. 10-19. — M. Balleydier a donné aussi au cours de la guerre, à Gap, à Embrun et à Briançon, une conférence nourrie de faits

tombe de Paul Novel²² et lors de la célébration du Centenaire de Camille Dunant par l'Académie florimontane au château de Montrottier²³. Ici, en effet, le ton se fait plus personnel. L'homme apparaît.

L'histoire de la Faculté de droit est une page très heureusement brossée de nos annales grenobloises. Dans le cadre rigoureusement retracé des textes administratifs et des règlements successifs, sur le fond changeant des régimes politiques et sociaux souligné avec la discrétion malicieuse d'une philosophie indulgence, se détachent en une galerie de portraits étudiés les figures des maîtres dont le nom est sans doute encore familier à beaucoup d'entre vous, car plusieurs ont joué un rôle dans notre vie locale : Didier, Berriat-Saint-Prix, Gautier, Jules Mallein, Auguste Gueymard, Burdet, Frédéric Taulier, Périer, Lamache, Beaudoin, Trouiller, Testoud. Ce qu'il y a d'intéressant, d'original dans chaque physionomie est rendu par une série de touches plus ou moins appuyées où l'on sent toutes les nuances de l'âme. Les ombres sont ménagées à côté de la lumière. La flatterie est exclue. Mais s'il y a dans le regard quelque noble étincelle, c'est elle, pour finir, qui fixe le nôtre. Voici la mort de Didier : « Son échec fut complet. Il fut suivi d'une répression sanglante qui demeure l'un des souvenirs les plus douloureux de l'histoire de Grenoble. En ce qui concerne Didier, on ne peut dire qu'elle fût imméritée. Néanmoins, sa fermeté devant la Cour prévôtale, la loyauté avec laquelle il assumait toutes les responsabilités, son courage simple et sans défaillance sur l'échafaud lui valurent, à cette heure suprême, l'estime de tous les gens de cœur²⁴. » Le peintre fidèle est un juge à la conscience droite... mais qui sait aimer.

sur les déportations du Nord de la France et de la Belgique. Cette conférence n'a pas été publiée.

²² *A la mémoire de Paul Novel*, 23 novembre 1923, 2 p., Grenoble, imp. Guirimand.

²³ *Le Centenaire de Camille Dunant. La Florimontane au château de Montrottier*. Annecy, imp. J. Abry, éditeur, 1919. Allocutions de M. le doyen BALLEYDIER, p. 3-4 et 7-8. — Camille Dunant, président de l'Académie Florimontane de 1862 à 1866, fondateur de la Section d'Annecy du Club Alpin et du Syndicat d'Initiative de cette ville, était l'oncle par alliance du doyen Balleydier.

²⁴ Louis BALLEYDIER, *La Faculté de droit de Grenoble*, p. 25-26.

Le discours et la notice consacrés à Léon Michoud, l'adieu à Paul Novel sont d'une belle venue et d'une sobre émotion. C'est à des amis que l'adieu s'adresse, et sur la page où celui qui reste fixe les traits de celui qui s'en va, la tristesse n'a pas encore séché. Hauteur morale, dignité de vie, lucidité d'esprit, pudeur des sentiments, générosité discrète, on sent une noble parenté entre ces âmes, elles se renvoient les mêmes rayons. Leur vision me reporte quarante-six ans en arrière, dans les salles de la Faculté. Je vois avec Novel. Le doyen Alfred Gueymard, si bienveillant aux jeunes, est à son crépuscule. Et dans le petit groupe des lumières qui montent à l'horizon et qui, depuis, se sont éteintes, aux côtés de Balleydier, le solide, et de son compatriote Pillet — le jeune maître du droit international — c'est Raoul Jay, le passionné, auprès de Michoud, le sage : par-dessus la diversité des esprits et des caractères, un commun idéal les rassemble. Vous le connaissez, sans que je le nomme, c'est celui qui a gardé leur jeunesse droite, illuminé leur foyer, éclairé pour eux le suprême passage. J'ai recueilli de leurs bouches bien des leçons qui me furent précieuses, mais me voici au stade de la vie où l'utilisation que j'en peux faire se restreint, alors que la leçon muette de l'exemple prend chaque jour pour moi un intérêt plus poignant : ainsi, à mesure que leur voix s'éloigne, ma dette de gratitude s'alourdit.

Balleydier est parti le dernier, sa tâche faite. Je ne sais si, sur cette terre de Savoie où il a voulu reposer, sa tombe porte une épitaphe. Mais n'écrivait-il pas d'avance celle que notre espoir nous dicte quand il terminait par ces mots son adieu à Michoud : « Il a cru, il voit. »

A la fidèle compagne de ses longs jours, à ses fils, à ses filles, à ses gendres, à ses dix-neuf petits-enfants, à son neveu qui continue parmi nous si dignement son nom²⁵, l'hommage de l'affectueux respect que nous gardons à sa mémoire !

Et maintenant que votre attention est déjà lasse, il me reste, Messieurs, à remplir vis-à-vis de vous le devoir le plus difficile : apporter à vos travaux une légère contribution...

²⁵ Notre cher collègue, le docteur Henri Balleydier, fils de M. Joseph Balleydier, le frère aîné du doyen.

J'ouvrirai simplement devant vous une page de mes modestes archives et je laisserai parler un des miens.

Ses lettres vous diront sa vie, comme nous nous raconterions la nôtre, c'est-à-dire sans prétention. Elle ne fut pas dénuée d'intérêt, si elle a été dépourvue d'éclat. C'est celle que tel d'entre vous aurait pu vivre s'il était né il y a cent soixante-dix-neuf ans, s'il était entré dans la Maison du Roi en 1779, et si, arrivé au grade de maréchal de camp honoraire, il avait eu soin de ne pas mourir avant l'avènement de Louis-Philippe.

On a le temps, dans cet intervalle, d'être mêlé à bien des choses et de voir bien des gens. Et l'époque qu'il remplit est de celles, si je ne m'abuse, dont notre curiosité n'est point encore entièrement rassasiée, même après les prodigieux spectacles du présent.

I

Au mois de juin 1779 débarquait donc à l'hôtel de Rheims, rue de la Verrerie, à Paris, un jeune homme de haute taille et de belle mine qui venait se faire recevoir garde du corps²⁶.

Il s'appelait Antoine-Claude-André Pascalis de la Sestrière et venait d'Allos, petite ville (aujourd'hui village) de la Haute-Provence²⁷, berceau de sa famille, où sa mère, Catherine de Nogaret, était venue se fixer avec les siens après la mort de son mari Jean-Dominique, en 1774. Celui-ci, subdélégué de l'intendant de la province et conseiller du Roi, avait rempli longtemps avec distinction les fonctions de commissaire des Guerres, avait pris part à l'expédition de Port-Mahon et avait été ho-

²⁶ Pour être admis aux gardes du corps, il fallait avoir au moins cinq pieds quatre pouces (soit 1 mètre 728 millimètres).

²⁷ Allos a fait l'objet d'une intéressante monographie: *l'histoire d'Allos*, par l'abbé J.-E. PELLISSIER, vicaire général de Mgr l'Evêque de Digne. Digne, imp. Chaspoul et veuve Barbaroux, 1901, 2 vol. in-16.

noré de la confiance de divers officiers généraux, notamment du maréchal de Belle-Isle. Les cadets de Jean-Dominique, Antoine et Pierre-Antoine, avaient pris du service dans l'infanterie : le premier s'était retiré comme capitaine de grenadiers ²⁸, le second devait passer au choix lieutenant-colonel en 1780, tous deux au régiment de la Reine, tous deux chevaliers de Saint-Louis. Le grand-père du futur garde du corps, Hyacinthe Pascalis de la Sestrière, député de la vallée de Barcelonnette auprès du Roi Louis XIV après le traité d'Utrecht, homme de confiance du maréchal de Villars, était mort procureur du Roi pour cette vallée ²⁹.

Tels étaient les titres familiaux qui avaient pu être invoqués en faveur du jeune candidat et lui valoir d'être inscrit dans les gardes à l'âge de vingt et un ans ³⁰, dès le début de l'année 1777. Mais il fallait attendre qu'il y eût une place vacante.

²⁸ Antoine devait mourir à Abbeville le 22 août 1779. Pierre-Antoine le suivit de près : sa mort (à Rouen) est du 18 juillet 1782 ; son fils aîné était alors cadet gentilhomme au Régiment de la Reine (Arch. du Ministère de la Guerre. Dossiers Pascalis. Relevé dû à l'obligeance de M. Louis Royer, conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Grenoble).

²⁹ Le nom de la Sestrière est celui d'un domaine ou montagne, acheté par le père d'Hyacinthe, Jean-Ange, en 1652, et sur lequel il avait établi une substitution. J'espère pouvoir revenir plus tard sur l'histoire de la famille, dont la présente étude n'est qu'un fragment.

³⁰ Il était né à Barcelonnette le 28 novembre 1755. (Note de sa main, écrite en 1809, et contenant un relevé de ses services. Je dois la connaissance de cette pièce à M. Bruno Durand, conservateur adjoint à la Bibliothèque Méjanès, à Aix. Ce n'est pas la seule dette, on le verra plus loin, que j'ai contractée envers lui. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de mes remerciements bien sincères pour ses précieuses communications.)

M. Georges Bailhache, le distingué archiviste du département des Basses-Alpes, a bien voulu relever pour moi sur les registres paroissiaux de Barcelonnette l'acte de baptême de Pascalis. Grâce à sa persévérante obligeance, dont je le remercie bien vivement, je puis en reproduire ici le texte intégral :

[Archives communales de Barcelonnette, série G G., art. . . ., registre de 1752-1759, cahier de 1755, f^{os} 29 v^o et 30 r^o.]

« Antoine-André-Claude Pascalis, fils légitime de m^e Jean-Dominique Pascalis de la Sestrière, commissaire des guerres à ce département, qui se trouve absent p^r cause de sa charge, et de dame Catherine-Thérèse Nogaret, mariés, est né le vingt huit no-

Or en avril 1779, un ami des siens, M. Spitalier, lui avait écrit de Paris que, s'il était encore dans l'intention de servir aux gardes, il n'y avait plus que sept ou huit inscrits avant lui et qu'on lui avait promis la préférence pour la compagnie du prince de Tingry ³¹.

Pascalis venait de perdre sa mère. La charge de commissaire des guerres avait passé à son frère aîné, Jean-Baptiste-Hyacinthe, alors en garnison à Bayonne. Une sœur était mariée à son cousin germain Jean-Hyacinthe Gariel, avocat en la cour d'Aix ³². Une autre voulait se retirer dans un couvent. La famille s'égrenait. Le cadet devait prendre un parti.

Il s'était rendu à Senz demander l'avis de l'évêque, Mgr de Beauvais ³³, son premier protecteur, qui l'avait

vembre mille sept cents cinquante cinq et a été baptisé le vingt neuf en présence de m^{re} [Messire] Honnoré-Félix de Rignac, écuyer, chevalier de l'ordre royal militaire de S^t Louis, commandant pour le Roy au fort S^t Vincens et Vallée de Barcelonette [f^o 30 r^o] et de m^{es} Joseph Jaubert (a) et Jean-Baptiste Bérard, avocats en la Cour, témoins à ce requis et soussignés; son parrain a été m^r Antoine Pascalis, capitaine au Régiment de la Rayne-infanterie, son oncle, et sa marraine dame Anne d'André (b), sœur de tous les Saints, religieuse bernardine de la ville de Marseille, se trouvant icy de l'agrément et par la permission de ses supérieurs légitimes et autorisée à la présente cérémonie par la permission de ces mêmes supérieurs qui nous ont été exhibées et par la même dame retirées aussy soussignée. (Signé) A. Pascalis — s^r d'André — J. Jaubert pnt [présent] — De Rignac — Berardy — Grassy — Doneaud d^r médecin — par nous J. Derbesy, Curé. »

(a) Jean-Hyacinthe Pascalis de la Sestrière, père de Jean-Dominique, avait épousé une demoiselle Jaubert (Rose Jaubert ou de Jaubert).

(b) La grand'mère maternelle de l'enfant baptisé était née André ou d'André (Geneviève André ou d'André, fille de Jean-Baptiste, ancien échevin de la Ville de Marseille, et de Suzanne de Fresquière).

³¹ 3^e compagnie des gardes du corps (et seconde des trois compagnies dites *françaises* : la 1^{re} compagnie était la compagnie dite *écossaise*, primitivement composée d'Écossais, qui furent remplacés par des Français après la mort d'Henri II blessé au cours du tournoi de Saint-Antoine par Montgomery, capitaine de cette compagnie, et le départ de Marie Stuart, veuve de François II. (Voir Général SUSANE, *Histoire de la cavalerie française*. Paris, Hetzel, 1875, t. I, p. 211 et suiv.)

³² Mon arrière-grand-père.

³³ Beauvais (Jean-Baptiste-Charles-Marie de), né à Cherbourg, 1731-1790, évêque de Senz (petite ville située près de Castellane).

recommandé de son côté, pour une autre compagnie, à la maréchale de Noailles. L'évêque lui avait conseillé « d'aller sur les lieux », se flattant de le faire recevoir de suite avec de nouvelles lettres de recommandation, ajoutant qu'au pis aller il pourrait profiter de l'offre de M. Spitalier.

Pascalis s'était décidé à suivre cet avis, ainsi qu'il l'avait exposé à son frère³⁴, avec tout le respect dû à la qualité d'ainé, dans une lettre datée d'Allos le 9 mai 1779, et il s'était acheminé sur la capitale, muni de vingt-un louis empruntés à son beau-frère Gariel. A peine arrivé, il se fait faire un habit de castor noir, achète une épée d'acier, une paire de bas de soye noire, des souliers scarpins, des boucles d'acier, « ne pouvant pas mettre deux louis à des boucles d'argent à la Chartres », un chapeau, une chemise honnête, une bourse à cheveux — bref, avec le voyage et les faux frais, il a déjà dé-

Ce prélat, dont l'éloquence et la douceur rappelaient Fénelon, ne craignit pas, en 1774, de reprocher à Louis XV les scandales de la Cour. Il se démit de son évêché en 1783. Il fut député du clergé pour le bailliage de Paris aux Etats généraux de 1789. L'abbé Galard a publié en 1807 ses sermons, panégyriques et oraisons funèbres, dont la plus remarquable est celle de Louis XV. En 1775, il avait fait la visite pastorale d'Allos, au cours de laquelle il avait établi pour dames de charité de la paroisse « Mesdames Pascalis de la Sestrière (mère du futur garde du corps), Pascalis du Laus, Pascalis de Valplane, Pellissier, Guieu, Guiraud, Jaubert, et les demoiselles Valplane et Gariel, dont toute la paroisse connaît le zèle et la charité ». (Voir abbé J.-E. PELLISSIER, *op. cit.*, t. II, p. 597.)

³⁴ J.-B.-H. PASCALIS DE LA SESTRIERE (1747-1812). Titulaire d'une lieutenance de milice avant sa dixième année, il dut renvoyer sa commission en 1760, « ayant été reconnu, disent ses états de service, qu'il n'avait pas l'âge requis pour être admis à servir ». Volontaire pendant cinq ans et demi, avec l'approbation de M. de Choiseuil, aux garde-côte d'Antibes, il fut de nouveau nommé lieutenant dans la compagnie de Grasse à 19 ans. Il entra dans le Commissariat des guerres à 20 ans et y fit toute sa carrière. Chevalier de Saint-Louis en 1791, commissaire ordonnateur en 1792, chevalier de la Légion d'honneur en 1804, il mourut chevalier de l'Empire, laissant deux fils. L'aîné, Jean-Ange, chef d'escadron, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur, mourut vers 1830; le cadet, Louis-Alexandre, capitaine de cavalerie, aide de camp du général Morand, fut blessé à mort à Lunebourg, prs Boitzenbourg (Mecklembourg-Schwerin), en 1813.

pensé 429 livres — et il se présente à la maréchale duchesse de Mouchi, pour qui l'évêque de Senez lui a remis une lettre à cachet volant; elle le reçoit avec bonté et lui promet de le faire employer après six mois de résidence, d'après l'exposition qu'il lui fait de sa situation et de la modicité de sa fortune ³⁵.

Et le 8 juillet, il mande à son frère ce qui suit :

A Paris, le 8 juillet 1779.

« J'ay été reçu par le Roy le 6 de ce mois, Mon très cher frère ³⁶, et j'ay ordre de la part de M^r le Prince de Beauvau ³⁷ de me rendre à Troye. Cependant je n'ay plus d'argent et j'en attends pour faire mes uniformes et aller faire ma résidence après laquelle j'aurai du service infailliblement soit parce qu'il y a peu de surnuméraires dans la Compagnie de Beauvau, soit que Mad^e la Maréchale de Duras ³⁸ à qui j'ay été recommandé par sa mère la maréchale de Mouchy ³⁹ m'aye promis de m'en faire avoir.

³⁵ Lettre du 28 juin 1779.

³⁶ Cette lettre et les cinq suivantes sont adressées par le jeune garde du corps à son frère aîné, Hyacinthe Pascalis de la Sestrière, alors que ce dernier était commissaire des guerres à Bayonne.

³⁷ Charles-Juste de Beauvau (1720-1793), d'abord aide de camp du maréchal de Belle-Isle, s'était distingué à Prague et à Port-Mahon, devint gouverneur de Provence en 1782, maréchal de France en 1783 et fut ministre pendant cinq mois en 1789. Il commandait la 2^e compagnie des gardes du corps (1^{re} compagnie française) depuis 1757. (Voir Général SUSANE, *op. cit.*, t. I, p. 216.)

³⁸ Sans doute M^{lle} de Mouchy, femme du duc Emmanuel-Félicité de Durfort de Duras (1715-1789) qui prit part à toutes les guerres du règne de Louis XV et en faveur duquel le duché de Duras fut érigé en duché-pairie. — Leur petit-fils devait épouser M^{lle} de Kersaint que Chateaubriand aima et dont l'histoire littéraire s'occupe encore aujourd'hui. (Voyez notamment l'article que M. Victor Giraud a consacré à la duchesse de Duras, amie de Chateaubriand, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1909.)

³⁹ Anne-Claude d'Arpajon, femme de Philippe de Noailles, duc de Mouchy (1715-1794), maréchal de France depuis 1775. Il avait pris part aux guerres de la succession d'Autriche et de Sept ans. Il fut ensuite gouverneur de la Guyenne. Son dévouement à Louis XVI lui valut d'être arrêté en 1794 et de périr sur l'échafaud avec sa courageuse compagne.

« Le prince de Beauvau à qui je fus présenté par un homme d'affaire de Mad^e de Duras eut à peine lu la lettre que celle-ci m'avait remis pour luy et qu'il eût vu M^r Pascalis de la Sestrière il me dit qu'il avait entendu parler d'un certain Pascalis commiss^{re} des guerres qui devait être employé à Mahon ⁴⁰. C'était mon père, lui dis-je — tant mieux, reprit-il, je vous en fais mon compliment, c'était un homme d'un grand mérite, et en disant ces mots il entra dans son cabinet et me fit un billet pour M. de Prisy aide-major général des gardes du corps où il le pria de me présenter au roy tout de suite pour sa compagnie; je fus à Versailles le lendemain et je fus reçu. J'ay vu à Versailles Doriac ⁴¹ qui m'a témoigné toute l'amitié et tout le zèle qui l'accompagne. Il m'a présenté à M. le C^{te} de Tavannes qui m'a fait un grand éloge de mon oncle ⁴² et qui m'a offert ses services.

« Enfn je suis à Paris où faute d'argent je suis obligé d'en dépenser beaucoup je n'ay pas mangé encore un liard mal à propos. Mais combien de faux frais, et combien est cher l'absolu nécessaire. Je me flatte, mon très

⁴⁰ Port-Mahon, capitale de l'île de Minorque, prise par l'armée française du duc de Richelieu en 1756, et que la France ne rendit à l'Angleterre qu'en 1763. En 1782, les Espagnols la reprirent avec l'aide des Français et la gardèrent depuis lors.

⁴¹ D'Oriac, garde du corps, puis brigadier aux gardes du corps, cousin des Pascalis.

⁴² Pierre-Antoine PASCALIS, qui allait être promu au choix lieutenant-colonel du Régiment de la Reine-infanterie en 1780. Le vicomte Charles-Dominique-Sulpice de Tavanès (ou Tavannes), maréchal de camp, était colonel de ce régiment; né en 1751, il vivait encore en l'an XI; sa tête s'était dérangée peu avant la Révolution; il n'émigra pas. Le célèbre maréchal de Tavanès (1509-1573) était son sixième aïeul. (Voir le livre de L. PRUGAUD, professeur à la Faculté des lettres de Besançon: *Les Saulx-Tavanès. Etudes sur l'ancienne société française. Lettres et documents inédits.* Paris, Firmin-Didot, 1876, p. 366.) Après la mort du lieutenant-colonel Pascalis, c'est le vicomte de Tavanès qui envoya un mémoire au Roi pour faire obtenir une pension à la veuve de « cet officier, d'un mérite distingué » qui laissait « une famille nombreuse ». « Son fils aîné, qui est maintenant le troisième cadet gentilhomme du Régiment de la Reine, ne peut se soutenir au service avec sa paye. » (Mémoire du 7 septembre 1782. — *Archives de la Guerre*, déjà citées.) Le Roi accorda à M^{me} Catherine-Françoise de Bourbel, veuve du S^r de Pascalis, une pension de 300 livres.

cher frère, que vous m'enverrez tout de suite ce que vous pourrez, que vous me donnerez les moyens de gagner ma garnison où je fairay moins de dépenses et où je m'instruirai pour mon état. Préservez-moi du mauvais effet que fait inmanquablement le besoin d'argent dans une occasion où il est sensé qu'on en a, on attribue alors l'emprunt à des fredaines qui donnent une mauvaise idée de soy. Puisque je n'ay point le malheur d'en faire et que j'ay le goût de l'arrangement, il serait fâcheux que l'extrémité et le besoin me forçassent à faire soupçonner que je suis dissipateur.

« Adieu, mon très cher frère, je suis avec la tendresse la plus inviolable, votre très humble et très obéissant serviteur et frère très affectionné.

« Pascalis de la Sestrière.

« Mon adresse : à M. Pascalis, rue de la Verrerie, à l'hôtel de Rheims. »

Pascalis, avant de quitter Paris, se fait faire ses uniformes. Ils consistent, dit-il, « en un petit uniforme galonné qui m'a coûté 209 (livres) avec veste et culotte « d'écarlate galonné, en un caracot de drap bleu de Roy « parement et colet écarlate et des culottes et vestes de « nanquin qui me reviennent à 80 # et enfin en un grand « manteau de drap bleu colet galonné qui m'est revenu « à 90 #. j'ay été obligé d'acheter un chapeau galonné « de 24 #, une Epée uniforme argentée de 24, des bottes « demi-fortes qui reviennent à 30 #. étant nud de linge, « j'ay fait faire à Troyes six chemises assez simples, « mais honnettes qui m'ont couté 80 #. des boucles d'argent uniforme ont été absolument nécessaires elles « m'ont couté 35 #. j'ay encore acheté deux paires de bas « de soie 28 # deux paires de fil 8 #. »

Il arrive à Troyes où son cousin d'Oriac l'a recommandé aux M^{rs} Berard qui se sont rendus recommandables dans le corps par leur conduite et leur économie. A leur ordinaire, très frugal, et où on est douze, il en coute 45 francs ⁴³ par mois à ceux qui ne boivent comme

⁴³ Depuis le xiv^e siècle jusqu'à Louis XIV, on frappa des monnaies appelées *francs* (francs d'or, puis francs d'argent) et divisées en 20 sols. A partir de Louis XIV, les *pièces* ne portent plus le nom de francs. Mais en fait on continua de désigner indifféremment par le mot *franc* ou le mot *livre* une somme de 20 sols.

moi, mande Pascalis à son frère le 23 d'août 1779, que très peu de vin. « on paye aux auberges vingt ecus et « l'on a le vin mesuré. après cela les dépenses inévita- « bles se réduisent à l'abonnement de la comédie qui « est six francs par moy, à 4 # au maître d'armes qui est « d'ailleurs payé par le corps, à 3 # pour la femme qui « fait notre chambre et cire nos bottes, et aux petites « dépenses journalières, blanchissage, entretien et les « faux frais. C'est dire qu'avec toute l'économie du « monde, il faut au moins trois louis par mois pour « subsister; car il y a des surnuméraires qui se sont « jettés dans le corps après la réforme des Mousque- « laires⁴⁴ et des chevaux-légers; il y en a de très riches « et dont la fortune est onéreuse à leurs camarades, « cependant j'évite tant que je peux leur société dispen- « dieuse et je me lie avec ceux dont la fortune est ana- « logue à la mienne.

« nous sommes assujétis au service le plus rigoureux « à troyes et il ne faut pas moins que ma vigueur et ma « santé pour y résister. l'exercice du cheval est accablant « pour quelqu'un qui n'y a pas accoutumé ses os dans un « age où ils sont plus flexibles qu'au mien. j'ay deja eu « la hanche gauche disloquée. on monte le matin à cinq « heures jusqu'à dix, ensuite on va s'habiller. L'après « dinner l'exercice à pied nous occupe jusqu'à l'heure de « la comédie qui est le seul délassement dont nous puis- « sions jouir. j'ay d'heureuses dispositions pour monter « à cheval mais j'y souffre furieusement je ne suis pas « encore tombé car il est essentiel de vous observer qu'il « est convenu qu'on ne tombe pas gratis, et cette consi- « dération contribue beaucoup à me donner de l'équi- « libre. je me tiens fort droit à cheval et même à pied « car l'exercice nous y accoutume..... »

Quatre mois se passent, Pascalis est admis à servir un quartier à Versailles. De cette ville, il écrit à son frère en date du 5 janvier 1780 :

« A Versailles le 5 janvier 1780.

« J'ay reçu depuis peu, Mon très cher frère, votre der- niere lettre, et la lettre de change de 220 # qu'elle ren-

⁴⁴ Les mousquetaires avaient été supprimés en 1775. Ils furent rétablis en 1789 et disparurent en 1791. Je n'ai pu retrouver jusqu'ici la date précise de la « réforme » des « cheveu-légers » à laquelle Pascalis fait allusion; leur licenciement est de 1787. (Voir Général SUSANE, *op. cit.*, t. I, p. 228.)

fermait; on me l'a renvoyée de la garnison que j'avais déjà quitté pour me rendre à Versailles en Quartier. J'étais dans la plus grande nécessité, et j'avais même été obligé d'emprunter 100 # de doriac que je lui ai rendu en recevant l'argent que vous m'avez envoyé. Sur la foy de l'argent que vous m'avez promis encore, j'ay acheté une montre dont j'ay payé la moitié du prix et que j'ay promis de payer entierement à la fin du quartier; j'espère que vous m'en fournirés les moyens avec exactitude car rien ne fait tant de tort dans le corps que de n'être pas exact à s'acquitter on tollere les dettes, mais on est sans quartier quand on manque à l'echéance d'y faire honneur.

« C'est une misère de voir ce qu'il en coute pour être garde du corps. On a beaucoup de peine à se le persuader quand on considère les fatigues et la dureté de ce service; malgré cela il y a dans la Comp^{ie} de Noailles ⁴⁵ 280 surnuméraires; et Bouchard reçu depuis 1772 a été mis en pied ce quartier cy que je sers avec luy, il semble que tous les gens que nous connaissons ont été choisi pour y servir. Rochas de Digne, Besson d'Entrevaux, de Matty de Seyne, Arnaud de Thoranne servent avec moy. Le service de pied est plus ennuyant que fatiguant mais pour le cheval il est très dur et très dangereux. Nous montons des chevaux très vigoureux et très vifs qui s'emportent à tout moment. le Roy va comme le vent, il faut suivre ventre à terre, crever les chevaux, pour la reyne, c'est encore pire elle va à paris à l'Opéra dans 23 minutes, il est vrai qu'elle a l'attention de donner une loge aux gardes du corps et de laisser même la sienne ouverte pour que son sentinelle voye les acteurs; mais quand on se casse un bras ou une jambe, elle n'en a pas à leur donner.

« il nous en coûte soixante francs par moy pour vivre très frugalement.

« je finis mon très cher frère par vous assurer des sentiments tendres et inviolables que vous me connaissés et avec lesquels je seray toute la vie votre serviteur et frère très affectionné. »

Les soucis du service n'empêchent pas Pascalis de se

⁴⁵ Depuis 1651, la 1^{re} compagnie des gardes du corps (l'ancienne compagnie dite *écossaise*) était commandée par un Noailles. (Voir Général SUSANE, *op. cit.*, t. I, p. 212.)

préoccuper de la situation générale. Nous sommes en pleine guerre d'Amérique. « On dit à la cour, mande-t-il le 2 février 1780, que la Grenade est reprise par les Anglais. on dit que M. le C^{te} d'estaing qui y paraît comme un héros est fait maréchal de France. Ces deux nouvelles sont très équivoques ⁴⁶. »

Son quartier terminé, il retourne à Troyes. Son frère lui a demandé la collection des édits du Ministère Necker. Il répond le 26 avril 1780 : « ... je n'ai pu trouver à Troyes, quelque peine que je me sois donné, la collection des Edits du Roy qui ont paru depuis l'administration de M^r Necker ⁴⁷. je seray à même au mois de juillet de la rassembler, si comme j'ay lieu de l'espérer, je suis encore employé dans ce tems là. il est difficile de jouir d'une plus grande reputation et d'être aimé comme il l'est à Paris, en revanche il est impossible d'être abhorré comme M^r de Sartine ⁴⁸, une populace effrenée s'est donné le plaisir de le pendre en effigie à Paris et le Gouvernement a fermé les yeux sur une injure aussi licencieuse, Luy même a trop d'ennemis pour changer l'opinion generale qui luy donne des torts très graves au sujet de la campagne passée... »

Le Ch^{er} de Pascalis.

Cependant le problème de l'avancement commence à se poser pour le jeune Pascalis. De garde du corps « surnuméraire », il faut passer garde du corps « en pied ». La droiture du jeune homme répugne aux passe-droits

⁴⁶ Charles-Hector, comte d'Estaing (1720-1794), lieutenant-général des armées navales, avait pris l'île de la Grenade aux Anglais en 1778.

⁴⁷ Necker (1732-1804) était directeur général des finances depuis 1776. On sait qu'il fut d'abord très populaire, puis qu'il suscita certaines oppositions et qu'il dut donner sa démission en 1781. Louis XVI le rappela aux affaires en 1788 et le renvoya, pour satisfaire aux désirs de la Cour, le 11 juillet 1789. Son renvoi fut l'occasion des émeutes qui aboutirent à la prise de la Bastille. Il revint encore une fois au Ministère (1789-1790).

⁴⁸ Gabriel de Sartine (1729-1801), lieutenant-général de police en 1759, conseiller d'Etat en 1767, devint ministre de la Marine en 1774 ; il poussa les constructions avec vigueur, mais n'eut pas la même habileté dans le maniement des hommes. Necker, qu'il détestait, le fit disgracier en 1780. Il se retira en Espagne au début de la Révolution.

« qui sont de tous les jours », mais pour montrer aux siens qu'il ne néglige rien pour s'assurer une situation définitive, il est prêt à s'y résigner, à quelques conséquences fâcheuses que cela l'expose. Dès le 2 février 1780, il avait écrit de Versailles à son beau-frère ⁴⁹ :

« ... ce n'est pas que je craigne de soutenir les affaires
 « qu'un passe-droit peut occasionner, puisque pour vous
 « le prouver je vais faire tout mon possible pour le bri-
 « guer. j'ay prouvé déjà a mon corps que j'étais brave,
 « et ce tribut de courage qu'on luy doit m'ayant reussi,
 « je puis me flatter de n'avoir plus d'affaire ⁵⁰... »

Mais Pascalis n'ayant pu joindre son protecteur, l'évêque de Senez, en est réduit à attendre son tour.

Cette attente est longue, car — alors comme aujourd'hui — les budgets sont serrés et on retarde les mises à la retraite, ou ce qui y équivaut, les nominations de chevaliers de Saint-Louis :

A Versailles, le 22 juillet 1780 (à son frère).

« Ce qui cause la lenteur des retraites, ce sont les
 « croix de Saint-Louis qu'on ne donne pas. et nous
 « avons trente gardes du corps qui se retireraient s'ils
 « l'avaient, et qui tiennent en l'attendant, ayant vingt-
 « cinq ans de service. Cette prolongation fait un tort
 « considerable au corps, car tel qui se serait retiré tout
 « de suite avec la croix, se voyant à la veille d'être dans
 « les grades, change de façon de penser et veut se retirer
 « Brigadier. un autre point essentiel pour moy, c'est
 « d'avoir été reçu huit jours après la revue où furent
 « reçus une quinzaine d'aspirans. quinze jours dans cette
 « circonstance me coutent 6 mois au moins... »

Pascalis finit par passer en pied et vécut désormais avec un peu moins d'impatience la vie de garde du corps. Cette vie n'est pas d'ailleurs sans laisser de nombreuses

⁴⁹ Jean-Hyacinthe GARIEL, avocat en la Cour d'Aix, mari de Geneviève Pascalis de la Sestrière, sœur du garde du corps. Pascalis le traite tantôt de beau-frère, tantôt de cousin. En effet, le père de Jean-Hyacinthe, Jean-Dominique Gariel, mon trisaïeul, avait épousé Marthe Pascalis de la Sestrière, sœur de Jean-Dominique Pascalis de la Sestrière, commissaire des guerres, père du garde du corps. Celui-ci est donc à la fois le beau-frère et le cousin germain de Jean-Hyacinthe Gariel.

⁵⁰ On voit que la triste coutume des duels militaires sévissait encore à la fin de l'ancien régime.

périodes de loisirs. Toutes les compagnies de gardes ne sont pas appelées en même temps. Elles servent par quartier ⁵¹. Ce temps écoulé, les gardes s'en retournent chez eux jusqu'à ce que le tour revienne.

C'est ainsi qu'entre temps nous retrouvons Pascalis à Allos; à Barcelonnette; au Vernaud, près de Turin, chez sa sœur, M^{me} d'Audiffredy, qui s'est mariée là-bas; à Embrun. Quelquefois même ces absences peuvent se prolonger.

A Barcelonnette, le 24 juillet 1787 (au même).

.....

« je n'ay point reçu de congé, mais c'est l'usage parmi
« nous, que, quand on n'a pas pû joindre dans le temps
« que votre service vous appelle à votre corps, on n'y
« rejoint que dans celui que vous devés rendre ce ser-
« vice à l'individu qui l'a fait pour vous, ou quand vous
« devés resider pour votre compte. ainsi d'après cela je
« ne suis dans le cas de rejoindre que vers le milieu de
« décembre.

.....

« je n'ay point oublié votre commission mais j'ay été
« fâché de ne pas trouver à turin même de carte plus
« considérable du Piémont, que celle que je vous envoie
« j'ai parcouru toute la ville avec mon cousin pour me
« la procurer mais en vain, et celle-ci est la plus grande
« et la meilleure que j'y aie trouvée. »

Au milieu de ses pérégrinations diverses et dans son petit coin reculé de province, Pascalis se tient au courant des nouvelles de la cour et de la ville.

Cette même année 1787, l'horizon lui semble déjà bien noir, comme le prouve la fin de sa lettre du 24 juillet, dans laquelle il fait allusion à l'héroïne de l'affaire du collier :

« on m'ecrit de Paris l'évasion précipitée de M. de
« Calonne ⁵² dont plusieurs Parlements demandent le

⁵¹ C'est-à-dire par trimestre.

⁵² Charles-Alexandre de Calonne (1734-1802), nommé contrôleur général des finances par Louis XVI en 1783, avait contribué par ses complaisances vis-à-vis de la Cour à accroître le déficit. Il ne trouva d'autre remède que de convoquer une assemblée des notables en 1787 pour lui exposer la situation. L'aveu du déficit que jusque-là il avait dissimulé lui valut sa disgrâce. Il

« procès avec beaucoup de fermeté. Mad^e de Polignac ⁵³
 « qui ne fait que d'arriver de Londres, me dit-on, vient
 « d'acheter le silence de Mad^e de la Motte ⁵⁴ et voila que
 « celle-ci vient d'être empoisonnée avec son mari. Le
 « Roy a eu une très forte indigestion suivie de vomisse-
 « ments, dans laquelle on a mis le plus grand mistere.
 « Voilà un enchainement effrayant pour la nation, je ne
 « sçais ce que tout ça deviendra. »

(A son frère.)

La carrière de Pascalis se poursuit. Le 1^{er} avril 1788, il reçoit son brevet de lieutenant de cavalerie.

Les graves pressentiments qui l'assaillent n'empêchent pas les soins plus frivoles.

Le jeune officier, qui a déjà publié en 1786 une poésie légère, *La Métamorphose d'Actéon* ⁵⁵, dans *l'Almanach des Muses*, s'enhardit à composer une tragédie.

« ... il est vrai, Mon très cher Cousin ⁵⁶, que j'ay présenté une pièce aux français; ma tragédie a été très bien accueillie, et m'a procuré d'excellentes connaissances, je ne doute pas qu'un seul succes à ce théâtre ne contribuât à faire ma fortune, et ne me procurât les moyens d'être utile à tous les miens, mais j'ai rencontré des difficultés incroyables pour la faire jouer le plus tôt possible, tandis que des protections puissantes semblaient devoir en accélérer le moment. M. le prince de poix mon Capitaine qui avait lû ma pièce avec plaisir m'avait obtenu une lettre decisive de son oncle le marechal de Duras qui est intendant de cette partie, mais le Comité du théâtre a trouvé dans ma pièce des applications que le public ne

fut exilé en Lorraine et se réfugia en Angleterre. Il revint mourir à Paris sous le Consulat en 1802.

⁵³ La duchesse de Polignac (1749-1793), l'amie de la reine, gouvernante des enfants de France, qui mourut en émigration.

⁵⁴ La fameuse aventurière (Jeanne de Valois, comtesse de Lamotte) qui avait ourdi l'affaire du collier (1785) s'était en effet échappée de la Salpêtrière où elle avait été enfermée après son jugement, et s'était réfugiée en Angleterre, mais elle ne mourut qu'en 1791.

⁵⁵ *Almanach des Muses*, 1786, à Paris, chez Delalain l'aîné, libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre, porte cochère au fond de la cour, p. 139-144. *La Métamorphose d'Actéon*, par M. le chevalier de Pascalis. Nous verrons plus loin qu'un opéra-comique, « La Mélomanie » (1783), lui est attribué.

⁵⁶ A M. Jean-Hyacinthe Gariel, son beau-frère.

manquerait pas de saisir, et qui seraient dangereuses dans la circonstance. C'est d'autant plus desagréable qu'elles sont dans ma pièce sans motif à la chose et nécessairement amenées par mon sujet, ainsi il faudra attendre que la paix nous soit rendue, et l'objet de nos réclamations assoupi. pour comble de malheur, je viens de perdre le meilleur acteur du théâtre. l'illustre la rive ⁵⁷, pour lequel j'avais fait mon héros; que j'avais intéressé dans ma cause par la beauté du rôle que je lui avais destiné, qui avait mis une chaleur dans mes intérêts, et qui m'avait marqué le plus grand desir de faire réussir ma pièce, et qui était en quelque façon maître du succès, eh bien, il vient de se retirer à la suite d'une querelle qu'il a eue avec ses camarades, et il a dit en plein foyer, qu'il ne se retirait avec quelque regret qu'à cause d'Edouin, c'est le nom de ma pièce;

«... l'archevêque d'Embrun ⁵⁸ a été enchanté de ma tragédie, il en avait parlé même à M^r de Brienne ⁵⁹. j'en fus soumettre la lecture à M^r de la harpe ⁶⁰ patriarche de la littérature française qui me fit des amitiés et applaudit avidement aux beautés en me faisant des observations sages; mais peut-être trop sages: en sorte que, paraissant approuver tout ce qu'il observait, je n'y pas laissé de n'y pas toucher. C'est le plus grand des

⁵⁷ On sait que la célébrité de cet acteur (1747-1827), qui avait débuté au Théâtre Français en 1770, pâlit seulement devant les succès de Talma, qui lui était d'ailleurs très supérieur. Comme auteur dramatique, *La Rive* avait donné *Pyrame et Thisbé*, scène lyrique, en 1784. En 1793, il fut incarcéré. En 1801, il publia ses *Réflexions sur l'art théâtral*, et en 1810 son *Cours de déclamation prononcé à l'Athénée de Paris*.

⁵⁸ Pierre-Louis de Leyssin, archevêque d'Embrun depuis 1767, mourut en émigration à Nuremberg en 1801. Il fut le 83^e et dernier titulaire du siège d'Embrun qui ne fut pas rétabli après la Révolution.

⁵⁹ Etienne-Charles-Loménie comte de Brienne (1727-1794), archevêque de Sens, succéda à Calonne comme contrôleur général des finances et occupa ces fonctions jusqu'au retour au pouvoir de Necker, le 25 août 1788. Il mourut en prison en 1794.

⁶⁰ J.-François de la Harpe (1739-1803) faisait depuis 1786, à l'établissement qu'on venait de fonder sous le nom de « Lycée », le cours de littérature qu'il professa pendant douze ans et qui lui valut sa réputation de critique. Il avait d'abord fait représenter un grand nombre de pièces de théâtre qui avaient eu du succès.

hommes médiocres; c'est de la glace bien symétrisée; et je suis de la flamme qui bouillonne..... »

« Le chev^{er} de Pascalis

« A Embrun le 9 septembre 1788. »

Cependant l'horizon s'assombrit le plus en plus. Nous voici en 1789. Pascalis, en congé dans sa famille, revient à Versailles à l'heure du danger « manger par honneur 50 louis » et assiste aux journées d'octobre. Les gardes du corps sont renvoyés dans leurs foyers, et d'Embrun Pascalis écrit à son beau-frère Gariel :

A Embrun le 1^{er} novembre 1789.

« ... La Catastrophe de versailles ⁶¹ a été aussi malheureuse qu'honorable pour nous. nous aurons du moins la gloire d'avoir versé notre sang pour notre souverain, et d'avoir été les derniers des françois. La postérité nous vengera des injustes soupçons des frénétiques, et surtout des perfidies du moment. on dit que le Roy nous a permis de rester chez nous avec nos appointemens jusqu'à nouvel ordre; je ne sçais rien de plus positif.

« ma santé est toujours languissante. je ne vis que de lait depuis plus de deux mois, et ma poitrine ne peut se retablir ⁶². La vie commence à m'ennuyer. le phisique n'avait pas besoin de joindre ses maux à ceux que le moral me faisait déjà souffrir, pour me rendre mes jours odieux.

« bien des compliments à ma sœur. je suis bien sincèrement votre serviteur et cousin

pascalis. »

D'Embrun, Pascalis passe à Barcelonnette, où il commence à ne pas se sentir très en sûreté, comme le prouvent les deux lettres suivantes qu'il adresse à son frère :

⁶¹ Pascalis fait allusion ici aux journées des 5 et 6 octobre 1789 où la populace de Paris se porta à Versailles en demandant du pain, envahit le château et fit courir à la famille royale les plus grands dangers. La reine fut sauvée par l'héroïsme de plusieurs gardes du corps qui se sacrifièrent pour elle. Les émeutiers forcèrent la famille royale à se rendre à Paris et l'escortèrent jusque dans la capitale.

⁶² Il ne devait plus vivre que quarante-quatre ans !

A Barcelonnette le 20 janvier 1791.

« ... je vous ferai repasser anarcharsis ⁶³ à la 1^{re} occasion qui se présentera. vous aurés le courrier prochain les deux ouvrages que vous m'avez envoyés. ils sont maintenant entre les mains du commandant. Celui de l'ancien ministre me paraît victorieux, et défier toute refutation juste. mais je crois qu'on peut comparer la révolution à un magasin à poudre, ou on ne peut guere porter de la lumiere sans s'exposer à y mettre le feu. heureusement pour l'auteur, il s'est mis à l'abri de l'explosion ⁶⁴.

« Adieu, Mon très cher frere, passés votre temps le plus agreablement que vous le pourrés. enveloppés vous d'une prudente nullité et attendés que le tems ait éclairci l'orageux horizon qui nous environne. vous ne m'aves rien dit au sujet de la place dont je vous ay parlé je repugne à faire d'ulterieures demarches, avant d'avoir pressenti votre opinion.

« S'il fait beau j'iray vous voir avant la fin du carnaval. car on est ici d'un noir achevé et je m'aperçois de plus en plus que nous n'y sommes pas aimés. on m'accusait ailleurs par mes raisonnements, ici je le suis par mon silence; et il y a plus de fermentation sourde qu'à Embrun. je voudrais pouvoir être hipocrite, pour etre plus tranquille, mais tout le monde n'a pas cette recette, gaudeant bene nati. »

Pascalis réussit cependant à se faire nommer lieutenant dans la gendarmerie nationale, le 19 juin 1791, par les administrateurs du département des Basses-Alpes, au moment de la création de ce corps.

La situation politique s'aggrave. Les nouvelles privées sont souvent tristes.

⁶³ Il s'agit, sans aucun doute, du livre de l'abbé Barthélemy (1716-1795) : *Le voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, paru en 1788 et qui eut alors une si grande vogue. On le retrouve dans la plupart des bibliothèques du XVIII^e siècle. L'abbé Barthélemy, originaire de Cassis, près d'Aubagne, était d'ailleurs un Provençal.

⁶⁴ L'ancien ministre est évidemment Necker qui, après son dernier ministère (1789-1790), s'était réfugié en Suisse, dans son château de Coppet, où il avait écrit l'apologie de son administration sous ce titre : *Sur l'administration de M. Necker par lui-même* (Paris, 1791).

« L'affaire de M. Heurard ⁶⁵ que j'ignorais parfaitement n'est point encore terminée. Les membres du département en parlent comme d'un homme perdu... j'ay regu aujourd'hui des nouvelles de M^{rs} Chauvet pere et fils ⁶⁶, ils se portent à merveille. les dispositions paisibles et honnetes du pere ont été fort blessées du décret sur les emigrans. Ceux-ci, à ce qu'on me marque de paris ont un grand adversaire dans la reine, qui craignant pour son influence sur le Roy, si les princes revenaient en france, indispose l'empereur ⁶⁷ contre leur dessein. le Roy a opposé son veto à ce decret sur les emigrans. ... adieu, Mon très cher frère, je vous souhaite une bonne santé, le premier bien dans tous les tems, et le seul dont on puisse jouir aujourd'hui. »

Pascalis

à Bar^{tte} ce 30 novembre 1791.

C'est sur cette note pessimiste que se clôt le premier acte de la vie de Pascalis : la jeunesse. Il a trente-six ans, son avenir paraît brisé, et sa qualité d'ancien garde du corps l'expose à des suspicions qui peuvent lui être fatales.

Où trouvera-t-il le salut ?

⁶⁵ Il y a lieu de penser qu'il s'agit ici d'un officier appartenant à la famille Heurard de Fontgalland, ayant exercé un commandement à Entrevaux, et qui avait dû être l'objet d'une dénonciation du parti révolutionnaire.

⁶⁶ Un des Chauvet (Félix-Joseph), parent des Pascalis, fut nommé commissaire des guerres le 1^{er} janvier 1793. Bonaparte le fit désigner comme ordonnateur en chef de l'armée d'Italie le 13 juin 1795 ; il mourut à Gènes d'une fièvre putride le 2 avril 1796. (Voir une brève notice le concernant dans le livre de Félix BOUVIER, *Bonaparte en Italie* (1796), Paris, Léopold Cerf, 1899, p. 654.) — Sur son rôle en Italie, voyez le même ouvrage, p. 91 à 93. — Le père de Chauvet était député des Basses-Alpes à l'Assemblée législative en 1791.

⁶⁷ En août 1791, l'empereur Léopold II et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II s'étaient en effet réunis à Pilnitz (Saxe) pour lancer une déclaration contre l'Assemblée Constituante, à l'instigation des émigrés. Mais sur un avis de sa sœur, Marie-Antoinette, qu'il venait de recevoir, Léopold II se contenta d'un manifeste plutôt vague ; la reine avait donc bien manœuvré contre le parti de l'émigration.

II

Aux armées, comme tant d'autres ⁶⁸. Grâce à son frère sans doute, qui, en 1792, fait campagne, comme commissaire-ordonnateur, à l'armée des Alpes : c'est maintenant un des officiers en vue du corps de l'intendance, et il est lié avec le général en chef Kellermann. Pascalis cadet est nommé adjoint aux adjudants généraux ⁶⁹ en juillet 1792. Le 12 mai 1793, il est fait adjoint à l'état-major et employé en cette qualité auprès de l'adjudant général Camin. Le 15 juillet 1793, Kellermann le nomme provisoirement capitaine-adjoint à l'état-major de son armée ⁷⁰. Ses services sont vite appréciés. Le 18 janvier 1795, il est promu provisoirement adjudant-général chef de bataillon ⁷¹ par les représentants du peuple à l'armée des Alpes. Quelques mois plus tard on veut l'écartier, il n'est pas maintenu dans l'organisation du 13 juin 1795. Il doit faire observer qu'il est du petit nombre des gardes du corps qui sont restés fidèles à leur patrie « et qui ont préféré la gloire de la défendre au perfide orgueil de la combattre pour l'asservir » ⁷². Le 22 décem-

⁶⁸ « Après le 10 août, il ne songea pas à émigrer; son âme toute française ne voulait aucune alliance avec l'étranger. Ce fut au sein des armées qu'il chercha un refuge contre la Terreur. » (*Biographie des hommes remarquables des Basses-Alpes*, Digne, 1850, in-8°, v° Pascalis.)

⁶⁹ Sur les nouvelles dénominations de grades, voir *Les grades militaires sous la Révolution*, notice par Etienne CHARAVAY, archiviste paléographe. Publications de la Société de l'Histoire de la Révolution, Paris, au siège de la Société, 3, rue de Furstenberg, 1894.

⁷⁰ Le vainqueur de Valmy (1735-1820) ne resta pas longtemps à la tête de l'armée des Alpes; rappelé à Paris, il fut emprisonné jusqu'au 9 thermidor. Fait sénateur, maréchal et duc par Napoléon, il ne commanda plus que des corps d'observation ou de réserve. En 1814, il vota la déchéance de l'Empereur et se rallia aux Bourbons. Nommé pair de France, il se retira pendant les Cent-Jours, et reprit ensuite sa place dans les rangs du parti libéral.

⁷¹ Sur ce grade, voir E. CHARAVAY, *op. cit.*, p. 14.

⁷² Lettre du 14 thermidor an III au représentant du peuple à l'armée des Alpes (*Arch. du Ministère de la Guerre*. Dossier Antoine-André-Claude Pascalis, maréchal de camp). (Relevé dû à l'obligeance de M. Louis Royer.)

bre 1795 il est autorisé à continuer ses services. En mars 1796, nous le trouvons commandant dans la vallée de Barcelonnette; en juin, aide-de-camp du général d'armée Kellermann à Chambéry ⁷³. Peu après, il conduit le 1^{er} régiment de cavalerie en Italie où « il a été chargé d'une mission importante et flatteuse », écrit-il à son beau-frère Gariel le 16 thermidor an IV (3 août 1796). Et le voici — nous dit son biographe — sous-chef d'état-major de l'armée d'Italie dont Bonaparte est le général en chef. Une lettre du général Joubert à Pascalis datée du 11 nivôse an V (31 décembre 1796) le qualifie de « chef de l'état-major à Vérone ⁷⁴ ». Il est à la Brenta et

⁷³ Je dois ce double renseignement à la précieuse obligeance de M. Bruno Durand, conservateur adjoint à la Bibliothèque Méjanès, à Aix-en-Provence.

⁷⁴ Je dois encore ce renseignement à M. Bruno Durand. — Quel que soit le titre qui lui ait été attribué, il semble bien que Pascalis ait pris une part très sérieuse aux travaux de l'état-major de l'armée d'Italie — si rous en jugeons par ceux de ses papiers qui sont actuellement conservés à la Bibliothèque Méjanès, — qu'il s'agit de la préparation éloignée (connaissance des campagnes antérieures, connaissance des lieux) ou de la préparation immédiate. On sait que Bonaparte lui-même avait donné ses soins à l'une comme à l'autre.

La liste des ouvrages et des cartes qu'il réclamait au dépôt de la guerre le 1^{er} ou le 2 mars 1796, c'est-à-dire la veille ou le jour même de sa nomination de général en chef de l'armée d'Italie, est relatée dans le livre de Félix BOUVIER, *op. cit.*, p. 59. Les ouvrages sont les suivants : 1^o *Mémoires du maréchal de Maillebois*, par le marquis de Pezay, avec l'atlas ; 2^o *Description du Piémont*, 2 volumes in-folio ; 3^o *Histoire militaire du Prince Eugène*, 3 volumes in-folio ; 4^o *Campagnes de Vendôme*. Il est curieux de rapprocher de cette liste celle des publications militaires antérieures à la Révolution qui formait le premier dossier des papiers Pascalis (L'inventaire sommaire desdits papiers a été dressé par M. Bruno Durand, qui a bien voulu m'en offrir une copie) : *Projet sur la deffense du comté de Nice*, par Bourcet (1746) ; *Mémoire sur les moyens d'entrer en Italie par le comté de Nice*, par Bourcet (1747) ; *Mémoire local et militaire sur le comté de Nice* (1747) ; *Histoire des campagnes de M. le Maréchal de Maillebois en Italie en 1745 et 1746*, par le marquis de Pezay, 1775 (96 fol.). Il paraît bien établi, d'après Félix Bouvier, que le plan de la campagne de 1796 est inspiré de celui de la campagne de Maillebois en 1745-1746. Est-il besoin de l'ajouter, Bonaparte n'a pas servilement copié celui de son brillant devancier. « Il l'a adapté à son époque, proportionné à ses ressources, Il l'a accru de ses propres observations, modelé sur l'es

à Arcole. Le premier jour de la bataille d'Arcole — qui en dure trois : 15, 16, 17 novembre 1796 — il est confirmé comme adjudant général chef de brigade ⁷⁵. C'est lui, nous dit encore son biographe, qui rédige « la plupart de ces proclamations qui enflammaient nos soldats et que la France admirait dans les bulletins de nos victoires » ⁷⁶. Louise Colet, qui lui consacra une notice, donne même la précision suivante : « Nous avons sous les yeux de ces morceaux d'éloquence militaire écrits de la main du général Pascalis, auxquels la main de Napoléon n'a changé, çà et là, que quelques mots ⁷⁷. »

Quelques lignes de la lettre que je vais vous lire, encore adressée à son frère, et l'allure même du passage où il parle de la campagne du Tyrol ne sont pas pour démentir cette affirmation ⁷⁸. Par une brusque saute de la destinée, l'avenir s'annonce donc à lui très brillant. Mais il a déjà trop souffert, et l'envers de la gloire lui est apparu sous des couleurs trop sombres pour qu'il

prit de ses soldats, accommodé à ses besoins et aux circonstances. » (F. BOUVIER, *op. cit.*, p. 198.)

⁷⁵ Etats de services (*Arch. du Ministère de la Guerre*. Dossier Antoine-Claude-André Pascalis, maréchal de camp. (Relevé dû à l'obligeance de M. Louis Royer.) — Le corps de troupe d'infanterie correspondant au régiment s'appelait alors demi-brigade, mais était commandé par un « chef de brigade ». Le grade d'adjudant-général chef de brigade correspondait donc à celui de colonel. En fait, l'adjudant-général était souvent qualifié « général ». (Voir CHARAVAY, *op. cit.*, p. 18.)

⁷⁶ Voir *Biographie des hommes remarquables des Basses-Alpes*, Digne, 1850, in-8°, v° Pascalis.

⁷⁷ *Le Général Antoine Pascalis*, par Louise COLET, août 1849, cité par l'abbé PELLISSIER, dans son *Histoire d'Allos*, Digne, imp. Chaspoul et veuve Barbaroux, 1901, t. II, p. 601. — La Muse du Romantisme était *provençale*. Née à Aix en 1810, son nom de famille était Revoil. M. de Servanne, son grand-père, était membre du Parlement de Provence. C'est du château de Servanne, où elle fut élevée, qu'elle envoya ses premiers vers aux journaux de Marseille, Lyon et Paris. Elle n'alla habiter Paris qu'en 1835, après son mariage avec Hippolyte Colet, compositeur, prix de Rome, puis professeur au Conservatoire. Elle mourut en 1876. (Voir sa notice dans la *Grande Encyclopédie*, t. XI, p. 911.)

⁷⁸ La réputation littéraire de Pascalis double très heureusement ses talents militaires. J'en trouve un témoignage spontané dans la curieuse correspondance, encore inédite, de Falquet-Planta, dont le D^r Joseph Flandrin a fait l'acquisition lors de la dispersion des archives du château de Planta, à Fontaine.

s'abandonne au vent qui le porte. Le soldat philosophe a hâte de jouir de l' « aurea mediocritas » conquise à la pointe de l'épée. Vivre dans son pays, retrouver sa famille (entre temps il s'est marié avec sa cousine et belle-sœur, M^{me} Cécile Pascalis du Laus), revoir la France, voilà le rêve de ce colonel de moins de quarante-et-un ans qui vient d'être un des collaborateurs de Bonaparte dans l'immortelle campagne de 1796.

M. Louis Royer, qui a été autorisé à en prendre copie, a l'obligeance de me communiquer une lettre en date de Milan, 18 brumaire an VI (8 novembre 1797), où le futur gouverneur de Rome expose à ses parents l'état des démarches qu'il a faites pour obtenir un commandement dans les troupes de la nouvelle République cisalpine : « ... Ce qui fonde surtout mon espoir, écrit-il, c'est la nomination du général Vignole, chef adjoint de l'état-major au Ministère de la guerre de cette république-ci : vous jugerez de mes moyens auprès de lui : 1° ; 2° le général Pascalis, l'homme de lettres le plus distingué que nous ayons en ce pays-ci, auteur de la *Mélomanie*, ouvrage de sa jeunesse (Voir QUÉRARD, *France littéraire*, t. VI, Paris, Firmin Didot, MDCCCXXXIV, p. 617, v° Pascalis (Jean-Baptiste) : « ... La Biographie des Bouches-du-Rhône attribuée aussi à ce littérateur l'opéra-comique de la *Mélomanie*, qui cependant n'a pas paru sous son nom : a-t-elle voulu parler de la pièce imprimée en 1783 sous le nom de Grenier [voyez ce nom]), et d'une foule de morceaux plus saillants encore et finalement très considéré de Vignole, me témoigne une amitié particulière ; 3° »

Le général Vignole (Martin de Vignole), chef adjoint de l'état-major de l'armée d'Italie (le chef d'état-major était Alexandre Berthier, qui avait succédé à Gauthier de Kervéguen), fut en effet nommé Ministre de la Guerre de la République cisalpine. Général de division en 1803, comte en 1809, conseiller d'Etat en 1818, député du Gard en 1824, il mourut la même année. (Voir sa notice dans Félix BOUVIER, *op. cit.*, p. 674.) — ROCHAS, dans sa *Biographie du Dauphiné*, t. I, p. 367-368, a raconté, d'après une notice inédite d'Albert du Boys, la vie mouvementée de Sébastien Falquet-Planta (1770-1839), volontaire à l'armée des Alpes, chef de bataillon dans l'armée des Pyrénées orientales (1793), général de brigade dans l'armée de la République cisalpine (1798), gouverneur de Rome, chef d'état-major de la division Baraguay-d'Hilliers, démissionnaire lors de la proclamation de l'Empire, inspecteur d'Académie à Grenoble, colonel et grand prévôt de l'Isère le 20 décembre 1815, chef de bureau des prisons à la Préfecture de police en 1818, commandant de la place de Briançon en 1825, de celle de Sisteron en décembre 1830, de celle de Lille en 1832. Il prit sa retraite à Fontaine à la fin de 1833 et y mourut en 1839.

Verone, le 14 vendémiaire an 5^e 79.

« j'ay reçu, Mon très cher frere, votre lettre du 5 vendémiaire, et elle m'a fait d'autant plus de plaisir qu'elle est la première qui me soit parvenue de France. je ne sçais ce qui est cause qu'aucune de celles que ma femme m'a vraisemblablement écrit, ne m'est parvenue; je suis dans la plus grande inquiétude à cet égard.

« je vous dirai d'abord que j'ay fait l'expédition du tirol dont il est inutile que je vous repete les succès étonnans. vous les aurés lus dans les papiers assés fidelement recueillis; dans une course de dix jours nous avons gagné deux batailles considerables, et restés vainqueurs de quatre combats. 15000 prisonniers de guerre, 19 drapeaux où etendarts, 45 pièces de canon, et une grande quantité de caissons et chariots d'équipages ont été le fruit de cette course triomphante. j'ay été partout, et ai echappé à tous les dangers. nous avons eu peu de morts en proportion des blessés qui se montent à près de quatre mille. après ces beaux exploits, je vais vous parler de l'armée d'italie franchement. tout ce qu'on débite des avantages qu'on y trouve est un beau reve, et à l'exception des fripons qui s'y trouvent en très grand nombre, la plupart des militaires n'y jouissent que de l'aisance. on vit sur le territoire vénitien très cherement, et ce peuple industrieux qui perd beaucoup d'être sur le theatre de la guerre, cherche à s'indemniser des degats qu'il eprouve. nous sommes en outre détestés de tout le monde, vus avec horreur⁸⁰; la crainte seule nous y fait supporter, et je vous avoue que nous le meritons quelquefois. on m'avait promis mons et merveilles, et je n'ay rien obtenu ni chevaux, ni vetements d'aucune espece, tout est ici au plus habile, un jour d'affaire, tous les chevaux sont accaparés par les generaux où autres officiers, qui les vendent à leur profit, et si l'on ne se trouve à portée, on n'en a point. j'en ai eu un ainsi, c'est à dire qu'avec un detachment de dragons j'ay fait cinq houlans prisonniers, et ai eu un cheval pour ma part. beaucoup d'autres raisons que je ne puis articuler ainsi m'engagent à faire en sorte de sortir honnetement de cette

⁷⁹ 5 octobre 1796.

⁸⁰ Quelques mois plus tard, les massacres des Pâques véronaises allaient donner à cette constatation de Pascalis une sanglante confirmation.

armée à la fin de la campagne. j'ay écrit au ministre que ma position personnelle exigeait que je me rapprochasse de ma famille. que n'ayant point l'ambition des hauts grades je m'estimerais heureux d'obtenir en conservant mon grade, un commandement temporaire dans un des departemens du Montblanc, de l'isère, des hautes où basses alpes. je vous assure qu'avec le quart de mes appointemens, je serai plus à mon aise auprès de ma famille, qu'avec la moitié éloigné. j'ay recommandé cette affaire à un intime ami qui est à paris, et qui a du crédit auprès de petiet ⁸¹, et meme au directoire. Si vous croyés qu'une lettre de votre part eut de l'influence sur le ministre, ne me la refusés pas. je vous ferai convenir que j'ay grande raison d'agir ainsi, quand je pourrai converser avec vous sur le chaos eclatant de l'armée d'italie ⁸². Ce sera une histoire très curieuse, mais quoique l'on ait paru m'attirer en italie pour en dresser les me-

⁸¹ Sur Petiet (Claude), 1749-1806, voyez la notice signée : Et. C. (Etienne CHARAVAY) dans la *Grande Encyclopédie*, t. 26, p. 521-522. Fils d'un lieutenant-général au bailliage de Châtillon, Petiet était entré dans les gendarmes de la maison du Roi en 1766. Il devint subdélégué général de l'intendance de Bretagne en 1775, puis commissaire des guerres en 1778. En 1790, il était procureur général syndic d'Ille-et-Vilaine. Commissaire général à diverses armées à partir de 1792, il fut suspendu le 2 décembre 1793, puis réintégré le 29. Ordonnateur en chef à l'armée de Sambre-et-Meuse en 1795, puis à celle des Côtes de Brest, il fut élu au Conseil des Anciens le 17 octobre 1795. Ministre de la Guerre du 8 février 1796 au 18 juillet 1797, il présida à l'organisation de la campagne d'Italie. Député au Conseil des Cinq-Cents le 14 avril 1799, puis chef de la première division au Ministère de la Guerre le 12 novembre 1799, conseiller d'Etat le 25 décembre, inspecteur en chef aux revues le 1^{er} février 1800, il représenta ensuite la France près la République cisalpine. Intendant de l'armée de Boulogne en 1805, il fut nommé sénateur le 19 mai 1806, mourut six jours après et fut enterré au Panthéon.

⁸² Voyez la confirmation de cette appréciation dans de nombreux passages du livre, déjà cité, de Félix Bouvier. Bonaparte avait eu beaucoup de peine à mettre de l'ordre dans le commandement, dans les états-majors, dans les services administratifs, dans la troupe. « Tout ce qu'il y a de brave et de zélé dans l'armée n'est pas moins rebuté que moi », lui écrivait Augereau le 10 mai 1796 (Félix BOUVIER, *op. cit.*, p. 466). Et le général en chef se demandait s'il ne devait pas « cesser de commander à ces brigands » (*Idem*). Les dilapidations qui se produisirent peu après à Milan étaient l'objet de blâmes sévères de sa part, mais, d'après Bouvier, « il se gardait d'y mettre un frein. C'était son

moires, je vous jure que je n'en connaîtrai jamais que fort peu de chose. quoy qu'il en soit, motus; mais je ne vous cache pas que les derniers roles de la tragi-comédie sont penibles et humilians.

« Adieu, Mon très cher frere, j'espere vous revoir avant le gros hiver. j'ay echappé jusqu'ici aux maladies qui desolent notre armée et au feu qui la diminue; ce sera, je vous assure, quelque chose d'heureux de revoir la France. »

« Pascalis. »

Le patriotisme de Pascalis, on le voit, est défensif. Il respecte les droits des autres. Sa dignité répugne à certains moyens. L'indépendance du montagnard ne s'est pas laissée éblouir par l'orgueil conquérant.

Il admire le génie militaire et le génie politique. Mais il ne goûte pleinement leur action qu'en fonctions du but suprême de celle-ci : le triomphe de l'ordre, de la liberté et de la paix. C'est après la campagne de 1797 et les foudroyants succès qui nous mènent aux portes de Vienne, après les préliminaires de Léoben et ce traité de Campo-Formio signé par Bonaparte contre les ordres du Directoire (17 octobre 1797), que sa joie se manifeste dans une ode où il célèbre la paix et son illustre artisan. Son sentiment n'est-il pas celui de l'armée, celui du pays, qui vient de subir cinq ans de guerre, et qui croit assister au dénouement du drame ?

Témoin cette lettre d'un de ses chefs, le général de division Gaultier de Kervéguen ⁸³, un Brestois, qui avait été, avant Berthier, le chef d'état-major de l'armée d'Italie :

« Au quartier général de Vérone, le 28 frimaire l'an six de la République française (18 décembre 1797).

« J'ai reçu, mon cher Pascalis, avec reconnaissance les deux exemplaires que vous m'avez adressés de la belle ode que vous avez composée sur la paix et sur l'illustre héros qui a aussi glorieusement concouru à faire triompher la liberté dans les mains de laquelle il vient de faire succéder le doux olivier au glaive destructeur. Plût au ciel que ce précieux arbre y prenne racine et que les

procédé de tenir à sa merci les fripons dont il ne voulait être, ni paraître dupe » (*Ibid.*, *op. cit.*, p. 591-592).

⁸³ Voir sa notice dans le livre de Félix BOUVIER, *Bonaparte en Italie*, 1796, p. 660.

rameaux fleuris que la France vient de répandre sur l'Europe s'y vivifient et ne s'y flétrissent jamais.

« Il n'appartient qu'à vous, mon cher Pascalis, militaire, philosophe, témoin des triomphes de Bonaparte, de les célébrer avec autant de dignité et de succès, et surtout d'annoncer aux hommes le retour de la paix et du bonheur en transmettant à la postérité le glorieux nom du héros qui leur a fait ce précieux don. »

« Salut et amitié

« P. Gaultier ⁸⁴. »

Ainsi parlent ceux qui voient se faire l'histoire, aux jours où la France vient de libérer l'Italie jusqu'à Venise ⁸⁵ et de porter ses frontières jusqu'au Rhin...

Mais l'olivier, vite flétri, ne refleurira que dix-sept ans plus tard, sur un monceau de gloire et de ruines.

Et l'heure de la légende sonnera.

Pour l'instant, les vœux de Pascalis sont exaucés.

Le 25 avril 1798, il reçoit un emploi dans la 8^e division militaire.

La nouvelle organisation du 16 juillet 1800 le désigne comme adjudant-commandant ⁸⁶ : c'est le titre attribué à ceux qu'on appelait précédemment adjudants-généraux. Et le Gouvernement lui confie divers commandements militaires à la frontière du Sud-Est.

Il commande successivement le deuxième arrondissement du Var à Antibes ⁸⁷, les arrondissements d'Arles et

⁸⁴ Documents provenant du général Pascalis et conservés à la Bibliothèque Méjanes (Aix-en-Provence), carton III, dossier 4, pièce n° 7. — Je dois encore la communication de cette lettre à M. Bruno Durand, conservateur adjoint.

⁸⁵ Le traité de Campo-Formio attribuait Venise à l'Autriche.

⁸⁶ L'organisation du 7 messidor an VIII remplace les adjudants-généraux par les adjudants-commandants, qui remplissent les fonctions de chef d'état-major de division ou de sous-chef d'état-major de corps d'armée ou d'armée. Les adjudants-commandants furent ensuite remplacés par les colonels d'état-major.

L'arrêté du 16 juillet 1800 substitua le terme d'adjudant-commandant à celui d'adjudant-général pour mettre un terme à l'usage qui s'était introduit de donner la dénomination de « général » aux adjudants-généraux, qui n'avaient en réalité que le grade de colonel. (Voir CHARAVAY, *op. cit.*, p. 15.)

⁸⁷ En l'an VII.

de Tarascon ⁸⁸, les sous-préfectures de Barcelonnette et de Castellane et le département des Basses-Alpes.

Mais les joies de la famille auxquelles il a donné le pas sur les ambitions militaires se dérobent à lui. Il perd ce qu'il a de plus cher.

« Embrun, le 24 germinal an 9^e ⁸⁹

(à son beau-frère Gabriel).

« ... Je suis depuis six jours à Embrun où la situation de ma pauvre Nina m'a appelé. les suites d'une fièvre scarlatine vont la mettre au tombeau; je suis dans le desespoir le plus profond. je regrette moins en elle le seul enfant qui me restait, qu'une creature dont la sensibilité, la douceur et l'esprit auraient fait la joie du reste de ma vie. Quelle année pour moy ! les deux etres qui tenaient le plus fort à mon existence en sont arrachés, et je ne puis plus les remplacer que par d'éternelles et inutiles larmes. adieu mon cher cousin, soyez plus heureux que moy; rien dans la nature ne saurait m'intéresser désormais comme ce que j'ay perdu, et vais perdre; s'il est une philosophie qui puisse me consoler, elle est loin de moy, et je n'en reclame point le secours... »

Heureusement pour lui, les fonctions qu'il exerce sont assez absorbantes pour servir de dérivatif à son chagrin.

Le recrutement de l'armée, l'organisation militaire lui donnent beaucoup de soins. Il est, dans le département, avec l'évêque et le préfet, un des agents de ce travail de résurrection de l'ordre social qui fut l'honneur du Consulat. Bonaparte a fait appel aux capacités, sans avoir peur des origines ⁹⁰. Suivant son mot fameux, la car-

⁸⁸ En l'an VIII.

⁸⁹ 14 avril 1801.

⁹⁰ Ce que Bonaparte redoutait, c'était la reprise de l'agitation politique et de la vie parlementaire. Mais il reformait les cadres administratifs ou militaires avec des hommes de diverses origines, même avec ceux auxquels il témoignait de la méfiance politique. C'est ainsi, par exemple, qu'après avoir rayé les frères Lameth de la liste des émigrés, puis les avoir reçus froidement et les avoir invités à la circonspection, il confia un commandement militaire au troisième, et, comme va le rappeler une lettre de Pascalis, donna au quatrième, Alexandre, une préfecture, celle de Digne. L'Empereur transféra Alexandre de Lameth, avec avancement, dans des préfectures du dehors (Coblentz, Aix-la-Cha-

rière est ouverte aux talents. Elle l'est aussi aux forces morales et religieuses. Une main puissante refait l'armature du pays. Tous les pouvoirs marchent la main dans la main, animés d'un zèle très vif pour le bien public.

La lettre suivante, datée de Digne le 2 complémentaire an X⁹¹, où Pascalis annonce à son beau-frère Gariel son désir de traiter convenablement à sa table l'évêque et le préfet des Basses-Alpes, nous donne, sous une forme familière, la note exacte de l'époque :

« ... je compte avoir à dîner lundy prochain nos aimables et très aimables eveque et préfet, je serais enchanté de les bien régaler. faites-moy le plaisir de me procurer s'il est possible quelques belles truites et du gibier. Si l'on pouvait avoir un faisan, où deux faisandeaux ce serait bien agreable. je me recommande à vous pour cela. j'implore les pêcheurs et chasseurs d'allos à mon secours, je ferai pour eux les vœux les plus fervents. parlés en à Pellissier à qui j'écris aussi pour cela; vous m'enverriés le tout par un porteur dimanche au plus tard⁹².

« j'ai parlé à l'evêque⁹³ de notre pays; il m'a témoigné la plus grande confiance. son installation a été toute sainte et paternelle; tous les partis étaient confondus, et tous ont paru contents. il y avait eu d'abord quelques nuages, mais le talent superieur, l'urbanité victorieuse du prefet les a dissipés en un moment; on n'est pas aussi adroit, aussi interessant pour rien. il est heureux pour notre departement d'être administré civilement et religieusement par deux hommes de cette force..... »

pelle, Turin), où il pouvait rendre de grands services, mais où son influence personnelle n'éveillait pas dans l'esprit du chef du gouvernement les mêmes susceptibilités qu'à l'intérieur.

⁹¹ 19 septembre 1802.

⁹² Ajoutons qu'après le dîner, on servit sans doute des liqueurs de notre ville dont Pascalis connaissait les bonnes marques, comme en témoigne encore une lettre antérieure adressée à son neveu Hyacinthe Gariel, alors secrétaire de l'ainé de ses oncles, commissaire-ordonnateur à Grenoble, et où il lui demandait d'acheter pour lui chez Camille Teisseire « six bouteilles de liqueur, dont deux à la rose, deux à la canelle et deux huiles de Kerwasser ».

⁹³ Mgr Irénée Dessoles, consacré évêque de Digne le 11 juillet 1802, nommé à Chambéry le 28 janvier 1805, oncle du général Dessoles, que Pascalis avait connu à l'armée d'Italie.

Le préfet du département des Basses-Alpes n'était pas en effet un administrateur vulgaire. Il s'appelait Alexandre de Lameth. Brillant officier, puis député de la noblesse de Péronne aux Etats généraux, on sait la place qu'il s'était faite à la Constituante dans les rangs des monarchistes constitutionnels et celle qu'il reprit plus tard pour défendre les mêmes idées à la Chambre des députés sous la Restauration⁹⁴.

Pascalis ne se désintéresse pas des choses de l'esprit. Il se fait envoyer de Berne par son neveu Hyacinthe Gariel, alors secrétaire du commissaire-ordonnateur de l'armée d'occupation⁹⁵, des estampes de maîtres suisses, comme Biedermann, représentant « des vues pittoresques, partie dans le genre gracieux, partie dans le genre

⁹⁴ Lameth (*Alexandre-Victor-Théodore* comte de) (1760-1829) s'était distingué, avec deux de ses frères, *Théodore* et *Charles*, dans la guerre d'Amérique, sous Rochambeau. Il était colonel en 1789. A la Constituante, il forma avec son frère Charles et Barnave le triumvirat qui lutta d'influence avec Mirabeau. Maréchal de camp en 1791, décrété d'accusation le 15 août 1792, il passa à l'étranger avec Lafayette et fut interné pendant trois ans en Autriche, puis libéré. Il ne rentra en France que sous le Consulat. Il fut préfet de plusieurs départements, puis membre de la Chambre des députés sous la Restauration (monarchiste libéral). Le 31 décembre 1815, il avait été nommé lieutenant-général honoraire. M. Eugène WELVERT a publié en 1913, avec introduction et notes, les *Mémoires* de Théodore de Lameth (Paris, Fontemoing), livre dont la lecture est utile pour la connaissance d'Alexandre, l'ancien préfet des Basses-Alpes. Le même auteur a publié en 1914, chez le même éditeur, des *Notes et souvenirs de Théodore de Lameth*, faisant suite à ses mémoires; il y a ajouté quelques notices, résultant de ses recherches personnelles, sur Théodore, sur ses frères et sur Adrien Duport. Les pages consacrées plus spécialement à *Alexandre* de Lameth sont les p. 322 à 351 de ce très intéressant volume. Alexandre était le plus séduisant des quatre frères et celui qui a joué le rôle le plus important au début de la Révolution. Dans la correspondance de Marie-Antoinette avec Barnave, son nom est plusieurs fois prononcé. Entre la fuite de Varennes et le 10 août, il fut un des conseillers du Roi et de la Reine. Par une réserve rare, il resta très discret sur sa personne dans son *Histoire de l'Assemblée Constituante*. La notice de M. Welvert atteste, comme la correspondance de Pascalis, le charme de son commerce et ses talents d'administrateur.

⁹⁵ Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe-Claude-Marie Gariel (1778-1849), mon grand-oncle, travailla d'abord dans les bureaux de son oncle Hyacinthe Pascalis de la Sestrière, commissaire ordon-

terrible »⁹⁶. Et la preuve qu'il a du goût, son arrière-petit-neveu peut en témoigner, lui qui vient aussi de Berne, c'est que, cent trente ans après, les amateurs se les disputent encore dans les ventes.

Encouragé par M. de Lameth, Pascalis sent naître en lui des ambitions politiques. Il pose sa candidature à l'inscription sur les listes nationales où les membres du Corps législatif doivent être choisis et réunit un grand nombre de suffrages dans les Basses-Alpes, à côté de compétiteurs très sérieux, l'amiral de Villeneuve⁹⁷ et

nateur, puis entra dans la magistrature. Il fut successivement juge à Barcelonnette et à Gap, procureur du roi à Briançon, puis Conseiller à la Cour royale de Grenoble (1818). Il donna sa démission lors de la révolution de 1830.

⁹⁶ Lettre de Pascalis à son neveu, du 7 ventôse an XI (26 février 1803). Parmi les estampes qui lui sont envoyées, son choix se porte sur les suivantes :

« 4 pendans, Stanz, Glaris, Glacier roselaire et vallée de Kandersteig (Kandersteg) à 48 # l'une.....	192 #
2 pendans isle de Saint-Pierre sur le lac de Bienna demeure de J.-J.-Rousseau à 48 # l'une.....	96 #
Ces six sont de Bidermann.	
4 vues; deux de Genève, lauzane, et porte du valais à 18 # l'une.....	72 #
2 vues Glacier de Grindelwald et sortie de l'aar du lac de B(ienne) à 18 # l'une.....	36 #

Voilà à peu près les plus belles et le genre que j'aime particulièrement : des vues pittoresques, partie dans le genre gracieux, partie dans le genre terrible... ».

— Sur Bidermann, voir la notice de W. Kaesbach dans l'*Allgemeines Lexicon der Bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, von Prof. Dr Ulrich Thieme und Prof. Dr Felix Becker, vierter Band, p. 6-7, Leipzig, Verlag von Wilhelm Engelmann, 1910.

— Bidermann (Jean-Jacques), de Winterthur (canton de Zurich), paysagiste et portraitiste (1763-1830), étudia en Hollande (influence de Potter), peignit des portraits et des paysages à Zurich, Winterthur et Bâle, voyagea en Allemagne et édita plusieurs suites lithographiques de vues et de costumes suisses. Son œuvre est représentée à la Nationalgalerie de Berlin et au British Museum de Londres.

⁹⁷ Villeneuve (Pierre-Charles-Jean-Baptiste-Silvestre de) était né à Valensoles (Basses-Alpes) en 1763. Garde-marine à 15 ans, il se distingua dans la guerre d'Amérique, n'émigra pas, fut nommé capitaine de vaisseau en 1793 et contre-amiral en 1796. Il sauva ses quatre vaisseaux du désastre d'Aboukir. Nommé vice-amiral en 1804 et n'ayant pu rallier Boulogne, il engagea,

M. Fortoul ⁹⁸. La guerre l'oblige à renoncer à ses visées : « mais voila la guerre et il faut penser à autre chose. je viens de recevoir un ordre du ministre de la guerre de me rendre sur le champ à Nice, pour une mission secrete dont je suis chargé par le gouvernement... ⁹⁹ »

Pascalis se rend donc à Nice, et quelques mois après nous l'y retrouvons « occupé de l'organisation de plusieurs corps que l'on y forme ». Il écrit à son beau-frère Gariel :

Nice, le 3 thermidor an 11^e Rep^e 100.

« ... vous ne croyez point à la guerre. il n'est plus cependant permis d'en douter; puisse-t-elle ne pas s'étendre et n'interessar que les deux puissances qui l'ont commencée; il est à craindre qu'elle se propage. on prend de toutes parts sur les cotes des mesures puissantes; je doute cependant que Bonaparte entreprenne une grande expedition sur l'Angleterre, il est trop bon politique pour ne pas regarder derriere soy et pour n'être pas convaincu qu'un échec ou un grand succes serait presque aussi dangereux pour la france en ce que l'un ou l'autre reveillerait les ennemis inquiets et jaloux qui nous observent. »

En effet, le 17 mai 1803, les Anglais avaient rompu la paix d'Amiens. L'organisation du camp de Boulogne, au dire de certains, n'est qu'une feinte, et la troisième coalition commence à se nouer dès le mois de mai 1804.

Le 14 juin 1804, Pascalis est nommé officier de la Légion d'honneur ¹⁰¹.

pour satisfaire l'Empereur, la bataille de Trafalgar (1805). Battu, fait prisonnier, puis échangé, et prévenu de ne pas se rendre à Paris où il voulait aller se justifier, il perdit la maîtrise de lui-même et mit fin à ses jours à Rennes en 1806.

⁹⁸ De la famille d'Hippolyte Fortoul (1811-1856), de Digne, ministre de l'Instruction publique, qui devait épouser en 1846, à Aix, M^{lle} Pascalis (de la branche des Pascalis, d'Aix), décédée en 1889; leur fils Joseph-Antoine, colonel d'artillerie, épousa, en 1880, M^{lle} de Bourboing, aujourd'hui maréchale Lyautey.

⁹⁹ Lettre, datée de Digne, du 13 prairial an XI (2 juin 1803), à son beau-frère Gariel.

¹⁰⁰ 22 juillet 1803. La même année, Pascalis dirige le 7^e dépôt colonial à Villefranche.

¹⁰¹ Je crois qu'on peut situer peu avant cette date la miniature de Pascalis, dont la photographie est reproduite au début de

Le 27 février 1806, il est élu membre de l'Académie de Marseille (classe des Belles-Lettres)¹⁰².

Le 28 septembre 1806, il est appelé à l'armée d'Italie.

En 1807, il se remarie avec M^{me} Maurin (de Revel). De sa nouvelle union devaient lui naître quatre enfants.

En 1808 et 1809, il fait campagne en Italie; d'abord chef d'état-major du général Fiorella¹⁰³ à Florence, il est ensuite chef d'état-major général de l'armée d'Italie, placée sous le commandement supérieur du général Caffarelli.

Le 25 juin 1810, il revient à la 8^e division militaire. En dernier lieu, il commande la place de Marseille, où il est chef d'état-major de cette division.

Nommé président de l'Académie de cette ville en 1811¹⁰⁴, il prononce, dans la séance publique du 23 août 1812, un discours sur ce thème « que les Sociétés sa-

ce travail. En effet, d'après les précieux renseignements que j'ai pu obtenir de M. A. Depréaux, directeur de la « Sabretache », par l'aimable entremise de notre cher collègue, le commandant Juster, « la forme du collet renversé » de l'habit était en usage au début de l'application du règlement d'uniforme du 1^{er} vendémiaire an XII (24 septembre 1803), c'est-à-dire à la fin de 1803 et au début de 1804. L'absence de décoration sur l'habit nous permet de penser que la miniature est antérieure au 14 juin de cette année, date de la nomination de Pascalis dans la Légion d'honneur.

L'œuvre originale appartient à un arrière-petit-fils du général, mon cousin Henri Perraud, notaire à Marseille, qui a bien voulu la faire photographier à mon intention et m'autoriser à publier ici cette reproduction. Qu'il en soit vivement remercié.

Je tiens également de l'affectueuse bienveillance de mon cousin Georges Pascalis, mort en 1933, petit-fils du général, la photographie d'une autre miniature de son grand-père, à peu près de la même époque, et que, pour des raisons d'ordre pratique, je renonce à faire figurer ici.

¹⁰² V. DASSY, *L'Académie de Marseille, ses origines, ses publications, ses archives, ses membres*. Marseille, typ. et lith. Barlatier-Feissat père et fils, MDCCCLXXVII, p. 601. Pascalis est qualifié ici « adjudant-commandant ».

¹⁰³ Voir la notice de ce général dans le livre de Félix BOUVIER, *Bonaparte en Italie* (1796), p. 658.

¹⁰⁴ V. DASSY, *op. cit.*, p. 580. Nous verrons plus loin que Pascalis fut réélu président en 1819. Dans le *Catalogue des Présidents*, dressé par l'abbé Dassy, secrétaire perpétuel, il est qualifié pour 1811 « adjudant-général » et pour 1819 « général ».

vantes sont les auxiliaires des armées, que chacune de leurs découvertes est une victoire » ¹⁰⁵.

Mais voici que l'Empire touche à son déclin.

Dans une lettre à son neveu Hyacinthe Gariel, datée de cette ville le 19 décembre 1812, Pascalis relate une agression dont il a été victime et qui montre qu'après le désastre de la campagne de Russie, la sécurité n'est plus très grande sur certaines routes de France :

« Vous savés sans doute le facheux evenement qui m'est arrivé à mon retour à Marseille. j'ai été arreté et volé par trois brigands armés de carabines à un quart de lieue d'Aix. j'ai été asses heureux, dans cette echafouree de ne perdre que quelques louis et ma montre, encore celle cy qui est imperdable, a été vendue à Marseille cinq jours après mon aventure et a servi à decouvrir le chef de la bande qui a été arreté. ni ma femme, ni mes enfants n'ont pris mal dans cet evenement; comme j'étais le seul homme je me hâtai de descendre de la voiture pour prevenir toute voye de fait contre ma famille ce qui me reussit parfaitement. ma contenance et ma taille en imposerent à ces miserables qui se contentèrent de ce que je leur donnai et ne mirent pas même la main sur moi... »

En 1814, Pascalis voit avec satisfaction le retour des Bourbons, car, tout en servant loyalement sous l'Empire, il n'a jamais renié les souvenirs de sa jeunesse depuis le jour où, à une lettre du général Berthier lui demandant ses états de service (lettre du 10 pluviôse an V — 29 janvier 1797), il répondait d'abord : « Inscrit dans les gardes du dernier roy de France en janvier 1777; Reçu et entré dans le même corps, compagnie de Beauvau, le 13 juillet 1779 a servi jusqu'au licenciement de la garde ¹⁰⁶... »

¹⁰⁵ V. DASSY, *op. cit.*, p. 297. Le texte de ce discours n'ayant, semble-t-il, pas été remis en temps utile pour être imprimé dans le tome X (1812) de la troisième série du *Recueil de l'Académie*, devait être publié dans un des volumes suivants. En fait, il ne l'a pas été.

¹⁰⁶ Documents provenant du général Pascalis conservés à la Bibliothèque Méjanas, carton III, dossier 2, pièce 11. (Renseignement obligeamment communiqué par M. Bruno Durand, conservateur adjoint.)

Et il a eu le sentiment que sa qualité d'ancien garde du corps, la « pureté de ses principes » — comme il dit quelque part — ne sont pas restées étrangères à la stabilisation de sa carrière.

Le 1^{er} novembre 1814, il est fait chevalier de Saint-Louis.

Lorsque Napoléon, en mars 1815, débarque de l'île d'Elbe, Pascalis, qui commande toujours la place de Marseille, demande à marcher sur Sisteron où, grâce à sa connaissance des lieux, il espère pouvoir l'arrêter. Il arrive trop tard. Il participe alors aux opérations de l'armée du duc d'Angoulême¹⁰⁷, comme chef d'état-major de la division Ernouf¹⁰⁸ qui forme la droite de celle-ci. Après l'échec de l'expédition, il rentre à Marseille, désormais sans emploi. Le prince d'Essling, Masséna, qui est son divisionnaire à Marseille depuis 1813 et qu'il avait connu dès 1796 à l'armée d'Italie¹⁰⁹, lui offre le commandement des Basses-Alpes. Il refuse de reprendre du service sous le nouveau régime, malgré la situation pénible où sa non-activité réduit les siens, et il quitte Marseille où il se trouve « en butte à la vengeance des factieux ».

Après le second retour de Louis XVIII, il est remis en activité et retrouve son commandement de Marseille, auquel il joint même celui du département des Bouches-du-Rhône. Mais l'ordonnance du 1^{er} août 1815 entraîne sa mise à la retraite. Il prie un de ses anciens chefs, le

¹⁰⁷ Arch. du Ministère de la Guerre. Dossier Pascalis, maréchal de camp. Lettre de Pascalis du 22 juillet 1815. (Relevé dû à l'obligeance de M. Louis Royer.)

¹⁰⁸ Le général baron Ernouf (1753-1827), né à Alençon, entré au service en 1791, s'était distingué dès 1793 en débloquent Mauveuge, ce qui lui avait valu le grade de général de division. Il défendit longtemps la Guadeloupe contre les Anglais. Réduit à quelques centaines d'hommes, il dut capituler devant l'armée ennemie en 1810 : Napoléon le disgracia. Louis XVIII le nomma inspecteur général de l'infanterie. Il ne put arrêter Napoléon après le retour de l'île d'Elbe. Dès la seconde Restauration, il reçut le commandement d'une division et fut élu à la Chambre des députés.

¹⁰⁹ Le maréchal Masséna (1758-1817) avait été disgracié après la bataille indécise de Fuentes d'Onoro (1811), malgré son admirable retraite de Torrès-Vedras, et nommé divisionnaire à Marseille (1813), poste qu'il avait gardé sous la première Restauration et qu'il occupait encore pendant les Cent-Jours.

général Dessoles ¹¹⁰, d'obtenir son maintien dans le poste qu'il occupe, invoquant ses trente-cinq ans de services, dont dix comme garde du corps, « circonstance qui m'a été longtemps aussi funeste qu'elle doit me recommander aujourd'hui », et il poursuit, invoquant ses charges de famille : « J'ajouterai que mon goût pour les Muses ne m'a pas aussi bien garanti de l'amour que de l'ambition et que j'ai tâché de concilier leur culte avec les douceurs du mariage. De ce double engagement, de cette sorte de polygamie séduisante sont nés beaucoup de vers et beaucoup d'enfants. Il est rare que les uns ou les autres conduisent à la fortune. je ne demande rien pour les premiers, c'est à eux à faire leur destinée. Mais les autres ont besoin d'appui ¹¹¹... »

L'application de la loi ne s'en poursuit pas moins, inflexible. Pascalis pourra seulement faire élever ses filles à Saint-Denis et un de ses fils à La Flèche.

Et, à titre de compensation, il est nommé grand prévôt des Hautes-Alpes.

Mais la région est calme, la vie de société agréable à Gap, et ses fonctions lui laissent des loisirs.

Elles vont prendre fin. Nous sommes en 1818. Il s'apprête à se retirer à Aix. Désireux d'emporter quelques souvenirs de nos Alpes, il écrit à son neveu Gariel, procureur du Roi à Briançon :

Gap, le 13 février 1818.

« ... faites-moi le plaisir de me marquer ce que me coûterait un collier de femme en cristal de roche bien faite, à Briançon; ainsi qu'une épingle pour homme de la grosseur d'un pois. je ne serais pas fâché aussi d'emporter avec moi, en quittant les Hautes-Alpes, une matrice de ce cristal. je ne la voudrais pas de la grosseur

¹¹⁰ Dessoles (Jean-Joseph-Augustin-Paul), né à Auch, 1767-1828. Capitaine en 1792, il conquiert le grade de général de division en 1799 dans la Valteline. Il se distingua dans plusieurs campagnes. La Restauration le fit pair. Il essaya, à la tête de la première division, d'arrêter la marche de Napoléon sur Paris, après le retour de l'île d'Elbe. Il forma le ministère en 1818 et prit le portefeuille des Affaires étrangères avec la présidence du Conseil. Ce ministère se retira en 1819.

¹¹¹ Je dois aussi la communication de cette lettre à l'inépuisable obligeance de M. Bruno Durand. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de mes plus vifs remerciements,

de celle qui est dans la chambre de Mad^e de Nugent ¹¹², mais aussi pure. si cela n'est pas bien cher, j'en ornerai mon petit cabinet ou j'en ai une dont le cristal combiné avec le souffre est d'une eau de limon pale ¹¹³. »

Quelques jours après éclate une petite échauffourée bonapartiste. Le 25 mars, Pascalis écrit à son neveu, et après lui avoir exposé que sa femme « n'a pas trop goûté les ornements de cristal de roche qui lui ont été présentés », mais qu'il tient « à avoir une Belle matrice bien pure », il ajoute : « Je croyais quitter Gap, sans

¹¹² Le comte de Nugent était alors préfet des Hautes-Alpes. Nommé ensuite dans un autre département, il donna sa démission après la révolution de 1830.

¹¹³ On sait qu'un Briançonnais, Antoine Cayre-Morand, né en 1747, fils d'un maître-orfèvre de cette ville, qui fut un « artiste consommé dans la glyptique et dans toutes les opérations concernant la taille des pierres précieuses », après s'être formé dans l'atelier de son père, puis à Turin et dans les académies de Rome, Naples, Florence, fut assez heureux, au cours d'un voyage à Venise et à Milan, pour découvrir dans cette dernière ville « les procédés employés par les ouvriers pour former les ouvrages ingénieux dont ils fournissaient la France et en particulier leur manière d'évider le cristal de roche dont ils faisaient une sorte de mystère ». De retour dans sa ville natale, il fonda, au prix de mille difficultés, une manufacture de cristal de roche des Alpes qui commença à produire, dès 1778, divers objets, gravés ou sculptés (candélabres, lampadaires, lustres, bijoux, articles de fantaisie). Ceux-ci se vendaient non seulement en France, mais aussi dans divers pays de l'Europe. Le 28 décembre 1784, il obtint, pour son établissement, le titre de *Manufacture royale*. Il avait recruté son personnel à Venise, Genève et Milan, et formait à leur école des ouvriers français, auxquels il se proposait en outre de faire connaître les passages des Alpes briançonnaises vers l'Italie. « Artistes en temps de paix, ils auraient servi de guides en temps de guerre. » La manufacture prospéra, mais ne put survivre à la crise de la Révolution : les concours financiers, escomptés lui manquèrent, le gouvernement ne put lui continuer son appui, les meilleurs éléments de son personnel furent envoyés aux armées. Cayre-Morand dut transporter le siège de ses affaires à Turin où il vécut désormais. Certains de ses ouvriers continuèrent cependant à tailler le cristal de roche à Briançon, notamment Fine, du Villard-Saint-Pancrace, signalé par le préfet Ladoucette en 1805 (fabrication de colliers, boucles d'oreilles, croix, broches, etc....). La lettre de Pascalis nous montre qu'en 1818, les bijoux cristallins du Briançonnais étaient toujours recherchés. En 1842, un propriétaire du Villard-Saint-Pancrace se livrait encore à cette fabrication, au témoignage du D^r Chabrand, qui l'a connu. (Sur cette question, voyez A. CHABRAND, *Antoine Cayre-Morand*,

avoir rempli mon ministère contre des délits relatifs au Gouvernement; je m'en félicitais : mais ce qui vient d'arriver dans cette ville le 23 du courant me privera probablement de cette satisfaction. »

La crainte était vaine. La manifestation devait trouver tout simplement son épilogue devant la juridiction ordinaire. Le 28 avril, Pascalis mande à son neveu :

« L'affaire du 23 mars n'étant pas de la compétence de la Cour prévôtale, a été jugée correctionnellement il y a quelques jours; sur vingt deux personnes arrêtées deux ont été condamnées au maximum de la peine, suivant l'article 5 de la loi du 9 novembre 1815; des calomnies des injures contre la personne du Roi ne sont pas des crimes, c'est à peine des Délits qu'il faut corriger paternellement ! ô tempora ! quelqu'un a dit qu'il en était de la personne des Rois comme de la statue des dieux; que les premiers coups qu'on leur portait atteignaient encore le dieu, mais que les derniers ne tombaient plus que sur une vile matière. »

C'est le mot de la fin. Pascalis part pour Aix. Sa carrière est close.

III

Désormais il partage son temps entre les devoirs de société, les occupations littéraires et la vie de famille.

La ville d'Aix, à la fois aristocratique et accueillante, est pour lui un intéressant séjour. Il y trouve un milieu agréable dont il sait profiter. C'est la vie d'autrefois qui recommence, plus calme et mieux remplie. Sa robuste vieillesse lui permet d'en jouir pendant près de quinze ans.

Dans son appartement de l'hôtel de la Baume, il reçoit

fondateur de la manufacture de cristal de roche de Briançon, Grenoble, Xavier Drevet, 1874; P. GUILLAUME, Autobiographie de Caire-Morand, publiée avec une Introduction, dans le Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 2^e année, au Secrétariat de la Société, 1883 (p. 142-170); Louis ROYER, Communication sur la Manufacture de cristal de roche de Caire-Morand, d'après les papiers de Jean Bonnot, subdélégué de Briançon, récemment entrés à la Bibliothèque de Grenoble, dans les Procès-verbaux mensuels de la Société dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie, 6^e année, n^o 42, janvier 1932 (compte rendu de la séance du 16 décembre 1931), Grenoble, 1932, imp. F. Eymond.)

parfois des visites de Grenoble. Son neveu Gariel, devenu conseiller à la Cour, lui adresse M. Chabert d'Hières, venu accompagner son fils qui va faire son droit à Aix ¹¹⁴ : « le bien que vous me dites de lui ainsi que de son fils le recommandent puissamment auprès de moi », écrit-il le 12 mai 1821, et le 21 juin il mande que le jeune homme « s'est déjà distingué à Aix par son excellente conduite et qu'on le compte au nombre des meilleurs sujets qui suivent le cours de droit dans cette ville ».

En 1822, la Société des Sciences et Arts d'Aix le choisit comme président. Il ne néglige point non plus de se rendre aux séances de l'Académie de Marseille dont il est toujours membre, qui l'a réélu président en 1819, et de lui payer son tribut. Il y lit un fragment de poème sur le Mont Viso. Il écrit aussi un poème sur Fontainebleau ¹¹⁵ et traduit en vers les plus beaux passages de *La Pharsale* de Lucain et le *Poème des tombeaux* (*Dei sepulcri, carme*) d'Ugo Foscolo ¹¹⁶.

¹¹⁴ Chabert d'Hières (Victor-François), né à Saint-Marcellin en 1757, conseiller-maitre en la Chambre des Comptes du Dauphiné (1778), conseiller à la Cour de Riom (1811), à celle de Grenoble (1815), collègue et ami du conseiller Gariel, amenait à Aix son fils André-Léon, né à Grenoble en 1801, qui devait mourir en 1846, à l'âge de 45 ans, laissant lui-même un fils, Paul-Eugène (1834-1923), grand-père de notre collègue, le vicomte Bruno de Montal.

¹¹⁵ Voir QUÉRARD, *La France littéraire*, Paris, Firmin Didot, M DCCC XXXIV, t. 6, v° Pascalis, p. 617.

¹¹⁶ Voir Louise COLET, *Le Général Pascalis*, août 1849, article cité par l'abbé PELLISSIER dans son *Histoire d'Allos*, Digne, imp. Chaspoul et veuve Barbaroux, 1901, t. II, p. 601. — Le poète italien Ugo Foscolo (1778-1827) avait fait représenter à Venise, au début de l'année 1797, une tragédie « alfirienne » et s'était engagé à Milan dans la Légion lombarde. Son *Discours à Bonaparte* le mit en lumière. Ses *Ultime lettere di Jacopo Ortis* (apologie romantique du suicide patriotique) eurent du retentissement. Le Prince Eugène, vice-roi d'Italie, le fit nommer, en 1808, professeur d'éloquence à l'Université de Padoue, où il eut un vif succès auprès de la jeunesse des écoles. Mais comme il ne cacha pas qu'admirateur de Bonaparte, il ne l'était pas de Napoléon, il dut se retirer près de Florence. Il mourut en Angleterre, où il s'était rendu sous la Restauration, ne pouvant s'accommoder d'un régime qu'il jugeait trop réactionnaire. Très goûté par Carducci, Ugo Foscolo est considéré aujourd'hui comme un des grands inspireurs politico-lyriques de l'Italie nouvelle. *Les Sepolcri* restent son œuvre maîtresse de poésie classique.

Le recueil de l'Académie d'Aix nous a conservé de lui divers morceaux qui se lisent encore avec agrément.

Et d'abord un « fragment » du poème sur Fontainebleau ¹¹⁷ qui dénote, dans le genre descriptif, une incontestable maîtrise.

Voici les jardins à la française où s'affirment

Les talens de Le Nôtre et l'éclat de Louis ¹¹⁸.

.....
 Là d'un brillant caprice, esclaves fastueux,
 Le flexible tilleul, le marronnier, le hêtre,
 Dépouillant et leur forme, et leur grâce champêtre,
 Rivalisent le marbre, et d'un art séduisant,
 Empruntent l'attitude et l'éclat imposant.

Mais l'art, amusant ses yeux, intéresse moins le poète

Que la nature libre, en sa magnificence ¹¹⁹.

C'est la forêt, le chêne orgueilleux :

Comme il se développe avec pompe ! Les vents,
 Embarrassant leur vol dans ses rameaux mouvants,
 Nuancent à l'envi leurs feuillages flexibles :
 La liberté sied même aux êtres insensibles ¹²⁰.

Quelle douceur dans la brise du matin :

... le cerf, sur son flanc nonchalamment couché,
 Semble écouter mes vers sans être effarouché.
 Mais quoi ! quelles frayeurs tout à coup le saisissent ¹²¹.
 La trompe a retenti, piqueurs, meute, chevaux,
 Tout se hâte, animé d'une bruyante joie... ¹²².

C'est la chasse dont le poète décrit les diverses phases en une série de tableaux fidèles et saisissants.

Et le morceau se termine sur un regret de voir la femme prendre sa part de ces mâles plaisirs « mêlés de cruauté » ¹²³ :

¹¹⁷ *Recueil de Mémoires* et autres pièces de prose et de vers qui ont été lus dans les séances de la *Société des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts*, à Aix, département des Bouches-du-Rhône, depuis 1819 jusqu'à présent. A Aix, chez Augustin Pontier, imprimerie du Roi, rue du Pont-Moreau, 1823, p. 419-427.

¹¹⁸ *Id.*, p. 419.

¹¹⁹ *Id.*, p. 419.

¹²⁰ *Id.*, p. 419.

¹²¹ *Id.*, p. 421.

¹²² *Id.*, p. 422.

¹²³ *Id.*, p. 425.

Qu'elle manie la lyre, le pinceau, que la danse anime ses grâces,

Qu'il est des goûts plus purs et plus dignes de toi ¹²⁴.
Viens, Erato t'invite à ses tendres concerts;
Joins ta grâce naïve, au charme de ses airs;
Et d'elle, apprends cet art si doux pour une femme,
De séduire à la fois les sens, l'esprit et l'âme ¹²⁵.

Le tour est galant, la coupe du vers variée et sûre. Et la science de la composition, le sens de l'observation ne le cèdent en rien à l'élégance de la forme.

Le « Ruisseau de Gnide » ¹²⁶, allégorie imitée de l'italien, et l' « Ode anacréontique » ¹²⁷, insérés dans le même recueil, rivalisent de grâce légère. Une « Ode à la Duchesse d'Angoulême » ¹²⁸ et une fable « Le laurier et la ciguë » ¹²⁹ nous révèlent un autre aspect du talent de Pascalis.

Ce « talent pour la poésie » l'a fait lier d'amitié, en Italie, avec Alfieri ¹³⁰ et Pindemonte ¹³¹; en France, avec

¹²⁴ *Recueil de Mémoires...*, p. 426.

¹²⁵ *Id.*, p. 427.

¹²⁶ *Id.*, p. 428-429.

¹²⁷ *Id.*, p. 430-431.

¹²⁸ *Id.*, p. 432-436.

¹²⁹ *Id.*, p. 437-440.

¹³⁰ Alfieri (Victor, comte), 1749-1803, de Florence, le créateur de la tragédie italienne, avait séjourné à Paris et chanté la liberté en 1789. Ruiné par la Révolution, il revint dans sa ville natale, où il exhala son ressentiment contre notre pays. Les Français le traitèrent avec égards lors de l'occupation de la Toscane en 1799. A travers les orages de ses passions ardentes, il restait fidèle à ses amis.

¹³¹ On sait qu'il y a eu deux poètes de ce nom : les deux frères Pindemonte, l'un et l'autre nés et morts à Vérone.

L'aîné, Giovanni (1751-1812), podestat de Vicence en 1789, que ses écarts de conduite firent condamner à la relégation, dut s'enfuir en France en 1796 et revint en Italie pour devenir membre du gouvernement de la République cisalpine à Milan. La chute de celle-ci entraîna son retour en France. Il revint à Milan en 1802, et devint membre du Corps législatif. Il a cultivé la poésie lyrique et la tragédie.

Le cadet, Ippolito (1753-1828), avait voyagé dans sa jeunesse. Il avait salué la convocation des Etats généraux de France par un poème, *La Francia*. Mais il réprouva la Terreur et l'exécution de Louis XVI et de Marie-Antoinette et tint à rester à l'écart sous l'Empire. Il a composé diverses tragédies (son ambition était de devenir un autre Alfieri), traduit l'*Odyssée*, publié des poèmes

Delille¹³², Marie-Joseph Chénier¹³³ et Bernardin de Saint-Pierre¹³⁴ : pour le juger, bien entendu, évoquons quelques pages de ces maîtres-là.

Il achève sa tragédie de « Dion de Syracuse » qui fut lue et remarquée par Talma¹³⁵. Au dire de Louise Colet¹³⁶ — je vous cite mon auteur sans avoir pu contrôler son assertion — le grand tragédien aurait voulu jouer le rôle de « Dion » aux Français, mais on redouta que le public n'appliquât à Bonaparte certains traits de la figure de Dion et ne manifestât en son honneur en entendant des vers comme ceux-ci, que Talma aimait à répéter :

descriptifs, et un volume de critique. C'est un des derniers classiques. Mais déjà son sentiment de la nature en fait un précurseur du romantisme. C'est de son poème *I Cimetere* que s'est inspiré Foscolo dans ses *Sepolcri*, l'œuvre traduite par Pascalis.

¹³² Delille (l'abbé Jacques), 1738-1813), était déjà membre de l'Académie française en 1774. Professeur au Collège de France, il fut ruiné par la Révolution et dut se cacher sous la Terreur. Il se retira à Bâle en 1795 et reentra en France sous le Consulat. Maître de la poésie descriptive, on sent évidemment son influence dans les vers de Pascalis. Le souci de la composition semble plus poussé chez celui-ci.

¹³³ Chénier (Marie-Joseph), 1764-1811, frère cadet d'André, fut d'abord, comme lui, officier de dragons. Poète, auteur dramatique, homme politique, critique, haut fonctionnaire de l'Instruction publique sous l'Empire, il resta fidèle aux traditions littéraires du XVIII^e siècle.

¹³⁴ De Saint-Pierre (Bernardin), 1737-1814. On sait sa carrière mouvementée, ses voyages, son caractère instable et romanesque, son amitié avec Rousseau, son amour de la nature (*Etudes de la nature*, 1784), la célébrité que lui valut la publication de *Paul et Virginie*, son chef-d'œuvre, en 1787. Louis XVI le fit intendant du Jardin des Plantes en 1792. Il fut nommé professeur de morale à l'École normale en 1794, et entra à l'Institut en 1795. Napoléon le traita avec égards. Mais rien ne put guérir son humeur sauvage et chagrine.

¹³⁵ Le grand tragédien Talma (Jean-Joseph) qui était né en 1763 et avait débuté à la Comédie française en 1787, puis s'était épris des idées de la Révolution française, jouit ensuite de la faveur de Napoléon, qui le nomma professeur au Conservatoire. Il jouait encore sous la Restauration et interpréta le rôle de Danville dans *l'École des vieillards*, de Casimir Delavigne, en 1823. Il mourut en 1826.

¹³⁶ Louise COLET, *Le Général Antoine Pascalis*, article reproduit par l'abbé J.-E. PELLISSIER, dans son *Histoire d'Allos*, t. II, p. 601.

Je vois dans ce jeune homme un destin dont je tremble ;
La République et lui ne peuvent vivre ensemble.

Hardi, sensible et fier, pourra-t-il dédaigner
Cette faveur du peuple et l'orgueil de régner ?

Après cet ascendant qu'il nous a révélé,
Il faut qu'il soit le maître ou qu'il soit exilé.

« Il me semble voir encore à Aix, où il s'était retiré, nous dit la Muse du Romantisme, ce grand et beau vieillard, au visage mâle et ombragé de ses blancs cheveux, debout dans son cabinet de travail, entouré de livres rares, de quelques tableaux de maître, récitant à sa famille quelques-uns de ses grands vers à la manière de Corneille ¹³⁷. »

Pascalis a acheté un domaine non loin d'Aix, à Lançon, où il cultive les oliviers.

Certaine affaire assez curieuse lui donne aussi pas mal de soucis. A la veille des journées de la Brenta et d'Arcole, il avait confié à un banquier de Turin, Campana, une assez grosse somme que ce dernier a gardée en

¹³⁷ Le nom de Pascalis semble avoir été, au siècle dernier, parmi les plus estimés de l'Académie de Marseille si on en juge par le petit fait suivant. L'abbé Dassy relatant, dans son livre cité plus haut (p. 559), le refus opposé par le duc de Lévis à l'offre qui lui fut faite en 1816 d'être nommé protecteur de l'Académie, comme l'avait été, à l'origine, en 1726, le maréchal de Villars, gouverneur de Provence et membre de l'Académie française, ne veut pas croire que ce refus ait pu être formulé « avec dédain ». Et il écrit : « Le gentilhomme à qui, sans doute, et avant tout entretien, la liste des Académiciens vivants avait été soumise, dut parcourir les noms des Villeneuve-Bargemont, du général Pascalis, de Philippe Girard, de l'avocat Thomas, des Lacour-Gouffé et de Lyle-Saint-Martin, des Rigordi, du poète Lautier, de Lajard, membre de l'Académie des Inscriptions, de M. de Montgrand, du peintre Aubert et de bien d'autres qui avaient un nom dans les sciences et dans les arts... Comment le duc de Lévis aurait-il été capable de leur infliger l'affront d'un procédé dédaigneux ! » On voit quel rang honorable Pascalis tient encore dans cette sorte de palmarès dressé en 1877. — L'abbé Dassy aurait pu ajouter — comme il le relate ailleurs — que l'Académie de Marseille avait compté parmi ses membres associés Voltaire (1746) (DASSY, *op. cit.*, p. 619) et Malouet (1781) (*Ibid.*, p. 562, note 1), parmi ses membres honoraires le maréchal de Castries (*Ibid.*, p. 560), Necker (*Ibid.*, p. 522), Bonaparte (an IX) (*Ibid.*, p. 565).

dépôt et dont il lui doit capital et intérêt. Ce Campana était honnête, mais il est mort assassiné, et son fils qui ne le vaut pas est tombé en faillite. Pendant trente ans Pascalis correspond avec les autorités françaises et piémontaises pour ravoïr son argent, mais en vain. Le 14 janvier 1827, il écrit à son neveu Gariel :

« l'affaire du piemont est toujours au meme point; je ne perdrai rien, mais il faut attendre, me dit-on, que le Senat classe les creanciers et cela aura lieu dans un ou deux ou quatre ou trente ans... quelle legislation ! il est agreable de faire banqueroute dans ce pays là; on conserve son bien deux ou trois generations avant d'en finir. »

On le voit, c'est en philosophe qu'il prend son parti de l'aventure.

A la veille de la chute de Charles X, le 11 juillet 1830, il reçoit, comme soldat, une suprême satisfaction : il est nommé maréchal de camp honoraire. C'est le legs de la monarchie mourante à l'ancien garde du corps de Louis XVI. Quelques jours après, la Révolution éclate, ses neveux Gariel démissionnent¹³⁸, le conseiller se retire à Allos et ne veut pas même demander de pension de retraite. Pascalis lui écrit en date du 1^{er} mars 1831 : « vous avez cédé à votre conscience, en renonçant à vos fonctions; je n'ai rien à opposer à des principes si respectables, mais vous ne devez pas hésiter à faire valoir vos droits à la retraite. des droits acquis sont independants des evenemens politiques. les choses changent dans les revolutions, mais les hommes qui ont servi avec honneur ne peuvent perdre le fruit de leurs services. en consequence je vous invite à agir de suite, et je desire que vous reussisiez... » J'aime ce ton d'affectueuse autorité de l'oncle, vieux soldat, qui oppose expérience et raison au scrupule chevaleresque du jeune neveu de cinquante-deux ans. Faut-il ajouter que celui-ci n'obéit pas... ?

Pascalis d'ailleurs est entré dans l'âge de la sérénité. « Il n'est pas impossible, mande-t-il encore à Gariel, que je n'aïlle moi-même vous voir dans le courant de l'été, soit à cause des fortes chaleurs dont je souffre beaucoup, soit à cause de l'irritation des partis que je

¹³⁸ Hyacinthe-Claude-Marie-Antoine Gariel, conseiller à la Cour, mon grand-oncle, et François-Fortuné-Barthélemy Gariel, juge au Tribunal de Grenoble, mon grand-père.

ne partage point avec l'excès qui caractérise les provençaux. »

Il se consacre beaucoup aux siens. Il a deux fils et deux filles.

« Je suis ici avec ma femme, ma fille ainée et mon fils cadet que sa mère n'a pas voulu laisser partir pour S^t Cyr, attendu que son frere ainé, entraîné par le délire militaire, nous a quitté pour l'Ecole de Saumur. »

Le jeune cadet, Fortuné, renonce donc à la carrière militaire pour devenir un brillant ingénieur ¹³⁹.

Quant aux filles de Pascalis, élevées à Saint-Denis, la cadette s'est mariée la première. Il faut s'occuper d'établir l'ainée. Sur ce chapitre, comme sur les autres, Pascalis est resté de son temps. Oyez plutôt la lettre suivante à son neveu Gariel, l'ancien conseiller :

« la providence vient de me sourire en me présentant un parti très convenable pour ma fille ainée, et son mariage aura lieu dans une quinzaine de jours. un bon ami que j'ai à Marseille a tout préparé sans en rien dire et quand la chose a été convenue entre lui et mon gendre futur, ils sont venus à Aix me demander en meme tem à diner et ma fille; les deux plus interessés à cette affaire ne se connaissant pas, ont paru satisfaits et tout a été réglé dans la même soirée. M^r Caire est de Toulon; son père était l'intime ami de M. Abeille ¹⁴⁰ chez qui j'ai

¹³⁹ Fortuné Pascalis fut successivement ingénieur à Orléans, puis directeur du canal et des eaux de la ville de Marseille. Son fils, Georges Pascalis, entra à l'Ecole Polytechnique, et, après avoir servi quelques années comme lieutenant d'artillerie, se consacra aux affaires où il conquit une place de premier rang. Administrateur des Chemins de fer du Nord et du Crédit Foncier de France, censeur de la Banque de France, ancien président de la Chambre de Commerce de Paris, commandeur de la Légion d'honneur; il est mort le 21 avril 1933, à l'âge de 78 ans.

¹⁴⁰ Sur les Abeille, famille de la noblesse tarasconnaise qui a donné à la ville de La Ciotat dix-huit consuls en trois siècles et dont un des membres, Jean (1756-1842), après avoir fait du commerce colonial à Saint-Domingue, fut député de la réunion des Négociants marseillais auprès de la Constituante en 1789, émigra en 1793, revint à Marseille en 1804 et fit partie de l'Académie de cette ville à partir de 1807; voir *Les Bouches-du-Rhône, Encyclopédie départementale*, par Paul MASSON, professeur à l'Université d'Aix-Marseille (*Deuxième partie : Le bilan du XIX^e siècle*, tome XI, *Biographies* par H. BARRÉ, bibliothécaire en chef de la ville de Marseille, Marseille, Archives départementales, 1913, p. 1-2).

logé 12 ans à Marseille; mes enfants sont nés dans sa maison ou y sont arrivés à un et deux ans, et se sont élevés avec les siens : de sorte que toute la famille s'est mise en quatre pour faire reussir ce mariage. L'Epoux futur est né à Livourne pendant l'émigration, il est le cadet de sa famille et reste le seul garçon. a peine a-t-il connu son père. une sœur qui a vingt ans de plus que lui, et qui fut mariée à Livourne l'a élevé et lui a tenu lieu de mère. il a perdu la plus grande partie de sa fortune en France, mais il a réparé ce malheur par une assez jolie fortune qu'il a fait, soit à livourne, soit à trieste, soit enfin en Angleterre d'où il ne fait que revenir, apres un séjour de douze ans. il a quarante ans, il est d'une bonne tournure et a de l'education. la sœur qui l'a élevé est sans enfans. il en a une autre établie à Marseille et qui n'a point d'enfant aussi. il compte quitter le commerce et se retirer à Marseille. voila toute l'histoire; il n'a presque pas été question d'interet, cependant je lui donne comme à sa sœur 25000 * comptant que je cherchais à placer sans pouvoir y reussir d'une manière solide.

« adieu, Mon cher neveu, je vous inviterais à venir à la noce mais je n'ai pas le moyen de vous loger; et d'ailleurs l'instant n'est pas favorable; j'aimerais mieux vous voir arriver sur la fin de l'automne prochain où nous serons à la campagne au moment du gibier et des fruits. cependant si vous voules venir, nous vous recevrons en bons parens et il ne dependra pas de nous si vous ne vous y amusés.

« adieu, Mon cher neveu, vous n'avez rien à nous envoyer pour la noce; cependant vous me feriez plaisir si vous pouviez me procurer une paire de perdrix blanches; quelqu'un d'Aix serait ravi de ce qu'il a peine à croire et qui lui paraîtrait un prodige, vous pourriez l'adresser à honnorat ¹⁴¹ qui me la ferait passer par le courrier... »

« Aix, le 14 f^{er} 1832.

« Le Chev^{er} Pascalis. »

¹⁴¹ Le D^r Simon-Jude Honnorat (1783-1852), correspondant de l'Académie de médecine, savant naturaliste et lexicographe, qui avait épousé une sœur du conseiller Gariel, et qui était donc le neveu par alliance de Pascalis. Originaire d'Allos, il était fixé à Digne. Son *Dictionnaire Provençal-Français ou Dictionnaire de la Langue d'Oc, ancienne et moderne*, 3 vol. in-4°, 1846-1847, à

L'année même où Pascalis a écrit ces lignes, il a soixante-dix-sept ans. Il semble qu'il peut chanter son « *Nunc dimittis* ». La Providence en juge ainsi, et un an plus tard, au cours de la nuit du 24 au 25 février 1833, il meurt, dans des sentiments édifiants, entre les bras des siens, à Marseille, où il était revenu.

Il avait vu cinq ou six révolutions et refait deux fois sa famille et sa vie. Il finissait chevalier de Saint-Louis et poète de salon, comme si l'Ancien Régime avait vécu. Les deux étoiles de maréchal de camp illuminaient son dernier soir. Eussent-elles pu luire pour lui vingt ans plus tôt ? Ce retard était-il, pour partie, le prix de son passé ? Peut-être. Mais quand on en garde la fierté, il le savait, on doit en payer la rançon. Et puis, dès les premiers jours, sa faim s'était vite apaisée aux miettes de la gloire.

Puisque ici nous vivons des miettes de l'histoire, vous me pardonnerez, je pense, d'avoir fait passer un instant sous vos yeux ce visage inconnu, aux trois quarts effacé. Et vous devinez mon autre excuse : pour mon regard pieux, un siècle de poussière sur le verre terni n'a pu voiler encore le charme indéfinissable des traits familiaux.

Digne, chez Repos, constitue, au dire de M. L.-A. Dessalle, « un monument impérissable élevé à la gloire de la langue provençale ». (L.-A. DESSALLE, *Le docteur S.-J. Honorat*, dans le *Bulletin de la Société de Statistique, des Sciences naturelles et des Arts industriels du département de l'Isère*, 4^e série, t. XIV, Grenoble, Allier, 1919, p. 379-478.) — M. A. RICHAUD a également publié un travail sur *Le docteur S.-J. Honorat*, qui a paru dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes* (t. XVI, 1914, et t. XVII, 1915). Ces deux biographies ont vu le jour à la suite d'un concours ouvert par l'Académie de Marseille (Fondation du maréchal de Villars). Le même *Bulletin* (t. XI, p. 1903-1904) avait déjà donné une *Etude sur le docteur Honorat*, par François ARNAUD. — Celle-ci avait elle-même été précédée d'une *Etude biographique* publiée en 1883, à l'occasion du Concours scientifique et littéraire de Digne, par un arrière-petit-fils du docteur, Charles GUEIT, avocat près la Cour d'appel de Grenoble, sous ce titre : *Le docteur S. J. Honorat, naturaliste-philologue*, auteur du Dictionnaire de la langue d'oc ancienne et moderne. Paris, F. Levé, 1883, in-8°, 31 p.
